



État quantitatif de la ressource en eau en région Centre-Val de Loire – août 2025

Au mois d'août le déficit de pluie est notable dans l'Indre-et-Loire et du sud du Loir-et-Cher au Cher alors que d'autres secteurs présentent des cumuls importants (centre Eure-et-Loir, sud de l'Indre, Nord-est du Loiret). L'humidité des sols est plus élevée que la normale dans le nord de la région tandis que le Cher et l'Indre connaissent des conditions plus sèches. L'hydraulicité des cours d'eau du bassin de l'Eure et du versant nord de la Loire reste dans la moyenne de saison ou est plus élevée tandis qu'il est constaté un manque d'écoulement dans le bassin du Loing, sur l'axe Loire-Allier et dans les bassins au sud de la Loire. Les bassins amont du sud de la Loire connaissent des situations de sécheresse d'exception avec des assècs comme sur la Ringoire ou l'Yèvre. La situation des nappes de Beauce et de la Craie demeure très favorable avec la totalité des ouvrages qui enregistrent a minima des niveaux normaux à faible et, pour une large majorité de stations, des niveaux élevés à très élevés. Celles du Cénomaniens et du Jurassique sont moins avantageuses avec une très large part de stations avec des cotes sous la normale du mois. Début septembre, on assiste à une remontée des niveaux pour 28 % des ouvrages à la fois en raison d'une baisse de la pression de prélèvement mais qui est aussi liée aux secteurs très excédentaires en pluie.

Pluviométrie et état des sols : le cumul moyen régional des précipitations d'août totalise 50 mm et vaut 94 % de la normale du mois, soit un très faible déficit. Ces précipitations, liées à des orages, sont à l'origine de cumuls qui peuvent être très élevés (+100 mm/24h dans le centre de l'Eure-et-Loir) avec des écarts importants selon les secteurs et qui varient de 12 mm à Tours (déficit de -75 %) à 118 mm pour Chartres (excédent de 147 % vis-à-vis de la normale). Les cumuls mensuels agrégés sont excédentaires dans le Loiret (+9 %, 58 mm), en Eure-et-Loir (+18 %, 56 mm) et dans l'Indre (+3 %, 59 mm). Ils sont déficitaires dans le Loir-et-Cher (-17 %, 40 mm), le Cher (-18 %, 49 mm) et en Indre-et-Loire (-28 %, 36 mm). En Centre-Val de Loire, la sécheresse des sols s'est atténuée et leur humidité se maintient dans les secteurs bien arrosés, en Eure-et-Loir, en Loir-et-Cher et dans le Loiret. C'est dans le nord de l'Indre-et-Loire et le sud de l'Indre et du Cher que l'on rencontre les conditions de sol les plus sèches.

Écoulements des rivières : les forts cumuls de pluie des 19 et 20 et qui sont tombés sur la partie centrale de l'Eure-et-Loir et sur le Gâtinais, ou du 29 au 31 août pour l'est du Loiret et le sud de l'Indre, ont favorisé, l'écoulement des cours d'eau, notamment ceux, principaux, des bassins de l'Eure et du Loir, qui ont été sujets à des crues modérées. 38 % des cours d'eau enregistrent aujourd'hui une hydraulicité proche de la normale ou supérieure à celle-ci. Ils relèvent donc, en plus du bassin de l'Eure versant Seine, principalement du versant nord de la Loire et des rivières issues des nappes de Beauce centrale ou blésoise qui, de par leurs niveaux élevés, soutiennent efficacement leurs débits. En revanche, ce sont les déficits qui dominent avec globalement un manque d'écoulement compris entre 25 % et 60% par rapport aux normales dans le bassin du Loing, sur l'axe Loire-Allier et dans les bassins au sud de la Loire. Des débits très bas valant à peine 20 % de la normale sont enregistrés dans les bassins amonts de l'Yèvre, du Cher, de l'Indre et de la Creuse.

Niveaux des nappes : en août comme le mois passé, la part des piézomètres à la baisse a encore diminué et l'on constate, notamment dans les secteurs excédentaires en pluie mais pas uniquement, une remontée des niveaux. Ainsi, toutes nappes confondues, ce sont 28 % des ouvrages qui sont haussiers contre 65 % qui affichent une tendance à la baisse sur le mois. La baisse constatée des niveaux concerne 76 % des piézomètres du Jurassique et 74 % de ceux de la Craie. Les ouvrages enregistrant une hausse relèvent d'abord du Cénomaniens, ensuite des nappes de la Craie, puis, des Calcaires de Beauce. En ce qui concerne les remplissages des nappes, il est constaté des niveaux normaux à très élevés pour 69 % des ouvrages tandis que ceux faibles à très faibles ne concernent que 12 % des stations. Le Cénomaniens et le Jurassique connaissent les situations les moins avantageuses avec respectivement 61 % et 53 % des ouvrages enregistrant des niveaux sous la normale du mois. L'état des nappes des Calcaires de Beauce et de la Craie demeure très favorable avec plus de 90 % des cotes des stations a minima de saison et des niveaux élevés à très élevés pour la majorité des piézomètres suivant ces aquifères (respectivement 68 % et 52%).

Restrictions des usages de l'eau : au 11 septembre, tous les départements de la région Centre-Val de Loire connaissent des mesures de limitation des usages de l'eau qui impliquent 44 % de la superficie du territoire régional. Les situations d'alerte concernent 14 % du territoire régional ; celles d'alerte renforcée 15 % et enfin celles de crise 15 % également. Par ailleurs, 40 % du territoire reste placé en vigilance.

Pour en savoir plus, consultez le site

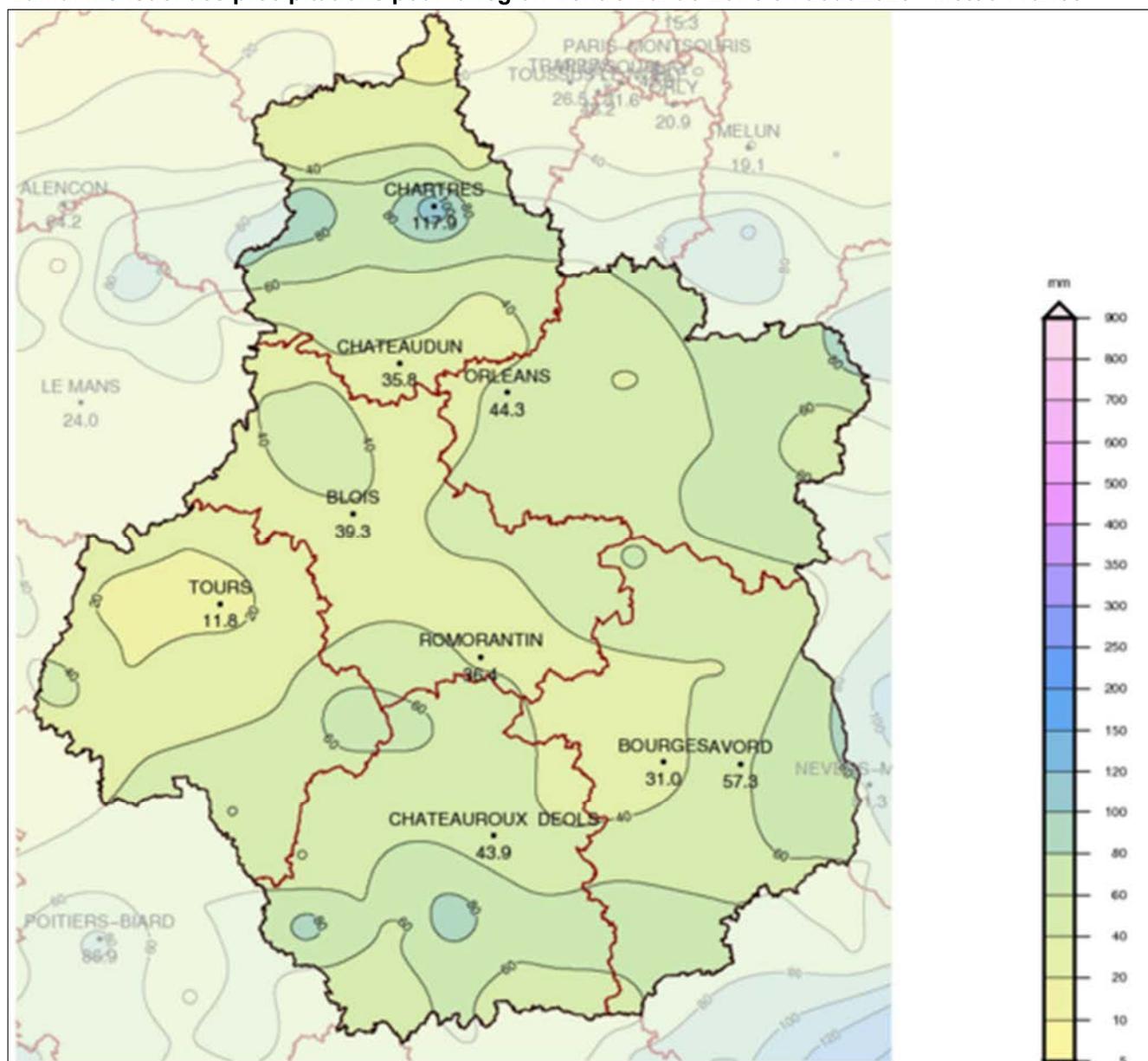
<https://vigieau.gouv.fr/>

Le prochain bulletin de situation hydrologique paraîtra en semaine 42 de 2025

Le bilan météorologique d'août 2025

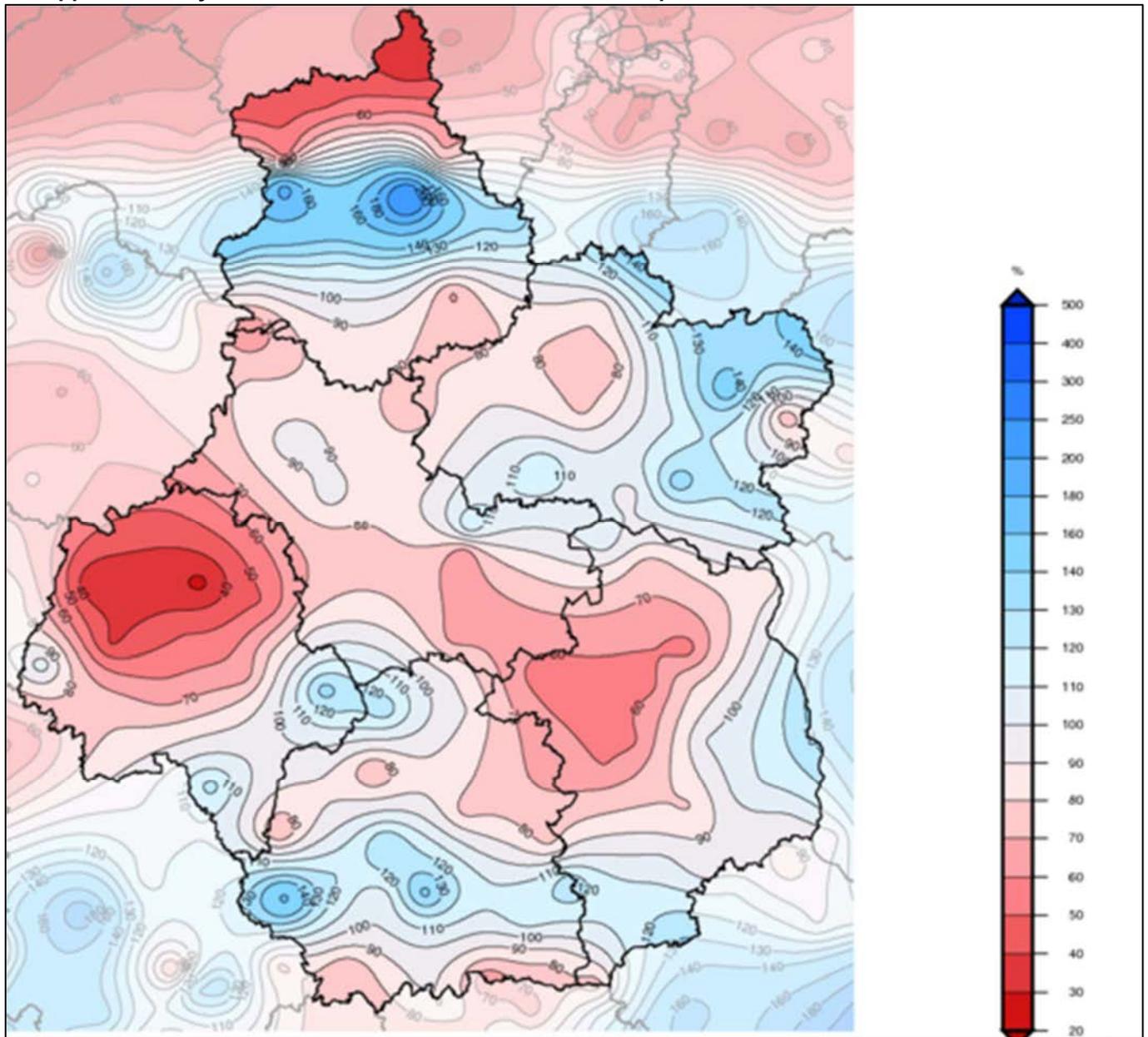
En août, les conditions anticycloniques prédominantes ont été troublées par des averses et orages de courtes durées notamment les 19 et 20 août ainsi que du 28 au 31. Les précipitations liées montrent une très grande variabilité sur le territoire régional en nombre de jours de pluie mais aussi en cumuls. Le nombre de jours de pluie (> 1mm) fluctue de 4 à Chartres, Amilly, Blois et Tours à 5 à Châteaudun, Romorantin, Bourges ou Châteauroux puis à 6 pour Orléans et 8 pour Avord pour une normale de 7 à 8. Les cumuls diffèrent fortement d'un secteur à l'autre et dans un rapport de 1 à 10. Ainsi, sur le mois, il est mesuré 12 mm à Tours (soit un déficit de -73 %) et 118 mm à Chartres (excédent de +150 %). Sur la région de Chartres, on atteint le 20 août de 90 mm à 120 mm de pluie en 24 h soit l'équivalent de deux mois de précipitation ; la station d'Amilly enregistre 37 mm le même jour et celle de Chartres 96 mm, ce qui constitue pour cette dernière un nouveau record absolu de pluie en 24h. Ces pluies ont engendré inondations, crues et fermeture d'axes routiers dans le secteur. Au bilan, le cumul mensuel régional de pluie totalise 50 mm, ce qui est 6 % sous la normale d'août (53 mm).

Cumul mensuel des précipitations pour la région Centre-Val de Loire en août 2025 - Météo-France



Les cumuls mensuels agrégés varient de 36 mm à 59 mm selon les départements. Ils indiquent que le Cher a reçu en moyenne 49 mm contre une normale de 59,6 mm soit un déficit de 18 %. En Eure-et-Loir, le cumul de 56 mm est supérieur à la normale (48 mm) de 18 %. Dans l'Indre, les 59 mm cumulés en moyenne valent 103 % de la normale (57,3 mm). En Indre-et-Loire, le cumul moyen s'établit à 36 mm pour une normale à 49,4 mm soit un manque de 28 %. Avec une lame d'eau moyenne de 40 mm pour une normale de 48,8 mm, le Loir-et-Cher est déficitaire de 17 %. Dans le Loiret, le cumul moyen atteint 58 mm ce qui dépasse la normale (53,4 mm) de 9 %.

La carte ci-dessous du rapport à la moyenne mensuelle de référence 1991-2020 des cumuls de pluie d'août renseigne sur les écarts à la normale des cumuls mensuels de pluie. Elle est indicatrice d'excédents élevés autour de Chartres (jusqu'à 200 % de la normale) et vers l'ouest jusqu'à Courville-sur-Eure et Pontgouin (28). Elle illustre le fort déficit pluviométrique, qui atteint -80 %, du nord de l'Eure-et-Loir et de la moitié nord de l'Indre-et-Loire, et, celui plus modéré, de la Champagne berrichonne (18, 36) où il ne dépasse que localement -30 % et -40 %.

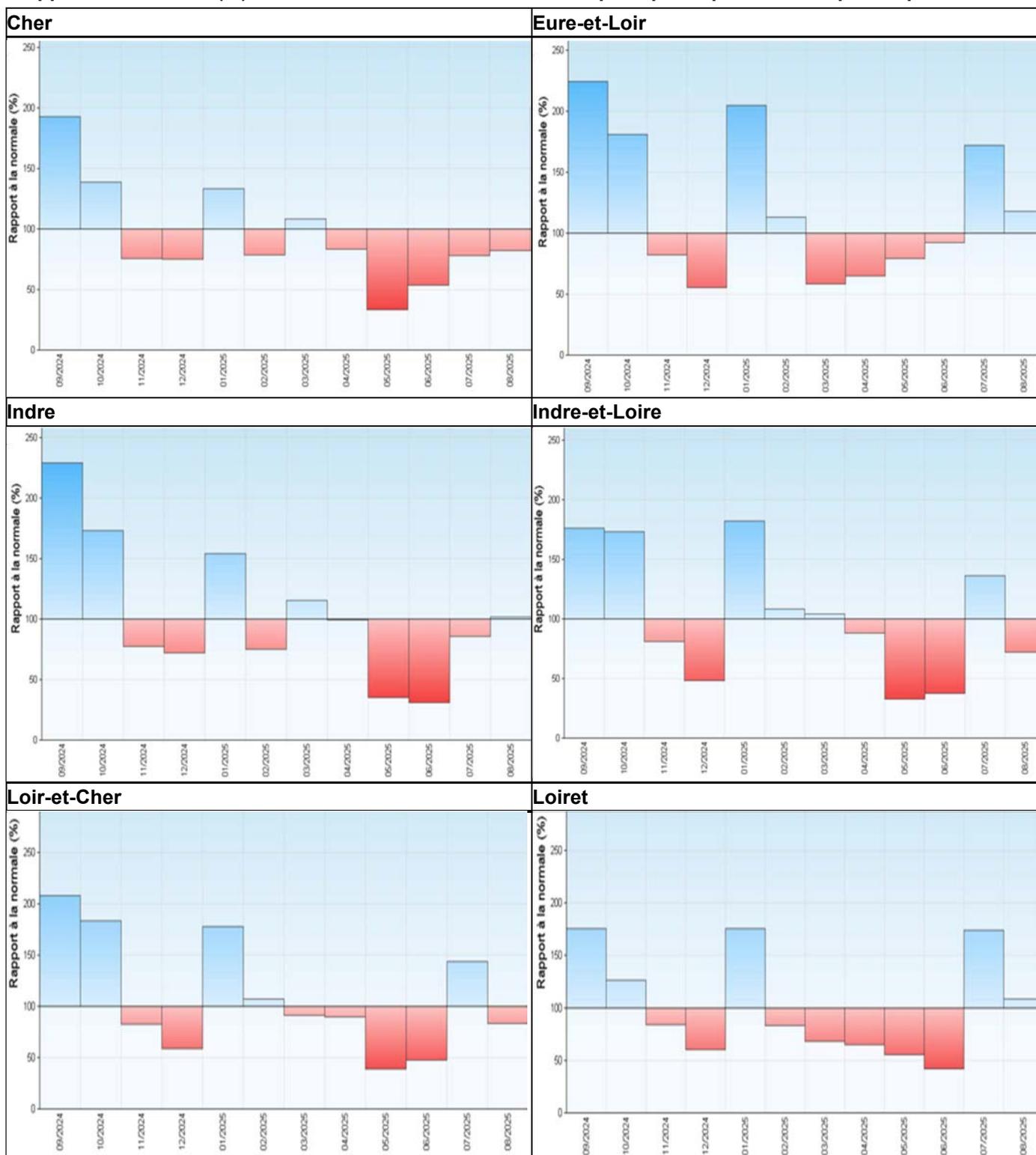


Les graphiques ci-après indiquent le rapport à la normale des cumuls mensuels régional et départementaux de précipitations depuis le 1er septembre 2024 (début de l'année hydrologique). Ils traduisent les déficits et excédents enregistrés mois par mois par rapport à la moyenne de référence de la période 1991-2020. En août, la région Centre-Val de Loire enregistre un léger déficit moyen de 6 % qui masque, cependant, la diversité des situations départementales avec de forts excédents dans le centre de l'Eure-et-Loir (+100 %), le Gâtinais (+40 %) ou la Brenne (+60 %) qui contrastent avec les déficits notables de Tours et de ses environs (-60 %) ou du NO du Cher (-40 %).

Rapport à la normale (%) des cumuls mensuels de la région Centre-Val de Loire depuis septembre 2024 (MF)



Rapport à la normale (%) 1991-2020 des cumuls mensuels de pluie par département depuis septembre 2024

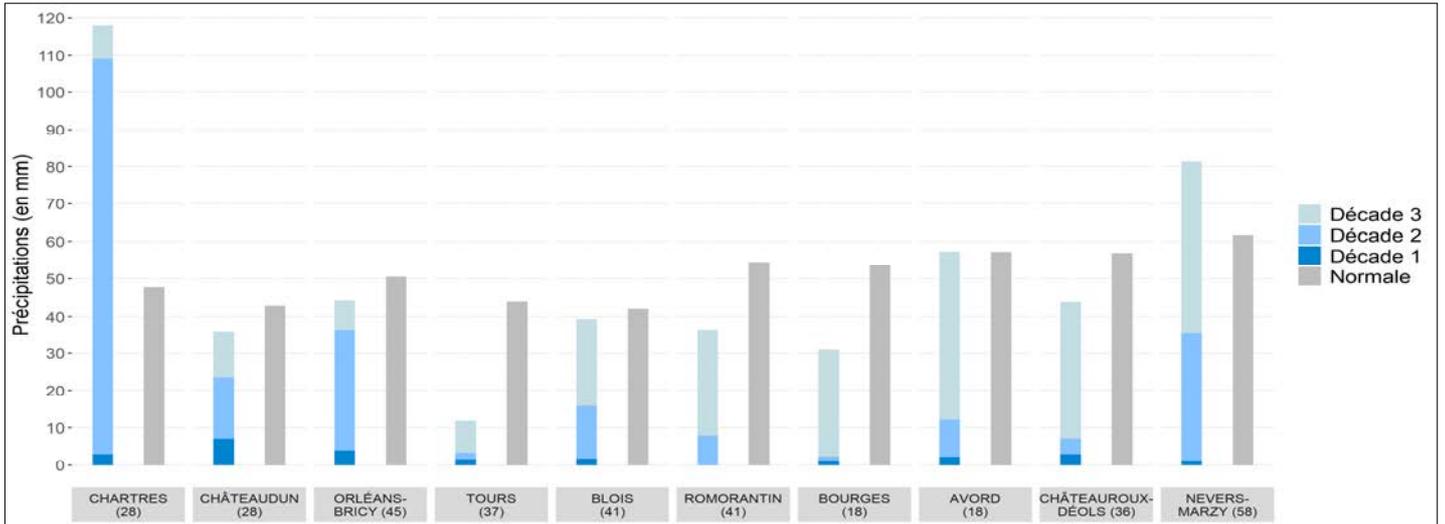


Source : Météo-France

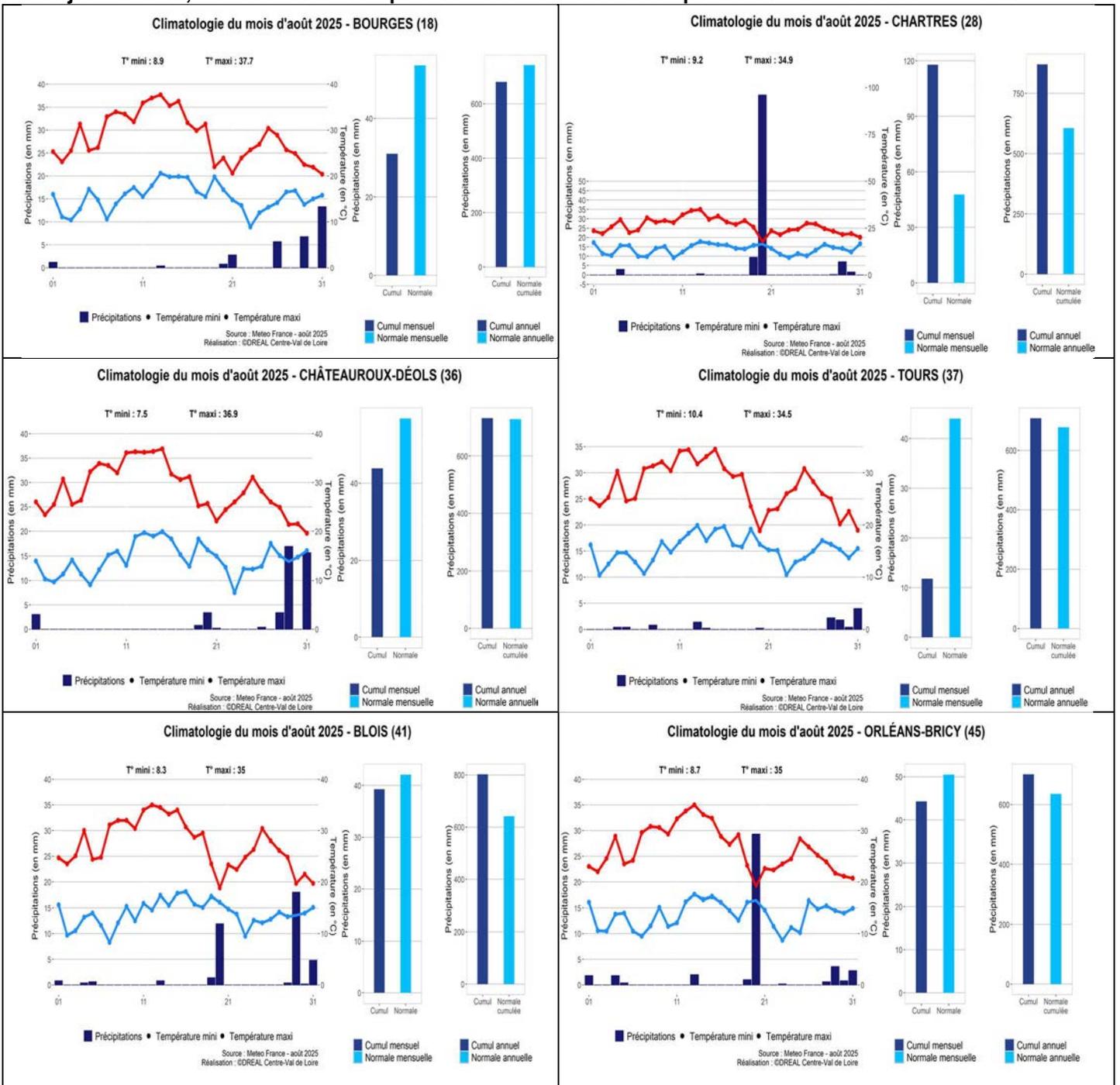
Le graphique ci-après présente, à titre comparatif, les cumuls mensuels de précipitation recueillis dans les principales stations de la région pour le mois écoulé ainsi que leurs rapports aux normales du mois. Figurent également les graphiques relatifs aux pluies journalières et mensuelles en comparaison des normales ainsi que les températures maximales et minimales quotidiennes pour six stations de la région.

Les cumuls mensuels de pluie recueillis en août dans les principales villes de la région sont pour la plupart sous les normales du mois à l'exception de ceux, normaux, d'Avord et des excédents remarquables de Chartres (+147 % avec 118 mm). Ils sont très faibles à Tours (12 mm) et ne valent que 27 % de la normale. Les déficits atteignent 42 % à Bourges (31 mm), 33 % à Romorantin (36 mm), 23 % à Châteauroux (44 mm), 17 % à Châteaudun, 12 % à Orléans (44 mm) et 7 % à Blois avec 39 mm. En cette fin d'année hydrologique 2024-2025, les cumuls annuels aux stations de Chartres (+43 %, 871 mm), Châteaudun et Blois (+25 % avec 759 et 803 mm respectivement) sont notablement excédentaires vis-à-vis de la normale. Ils sont un peu au-dessus des normales à Orléans (+10 %, 701 mm) et Tours (+4 %, 708 mm). Ils sont dans la moyenne de l'année à Châteauroux et Romorantin (732 mm et 693 mm). Ils sont un peu en dessous de -5 % à -10 % à Bourges et Avord (681 mm) et Nevers (746 mm).

Précipitations mensuelles d'août 2025 regroupées par décade, et comparaison aux normales du mois et à celles de l'année hydrologique pour six stations représentatives de la région Centre-Val de Loire

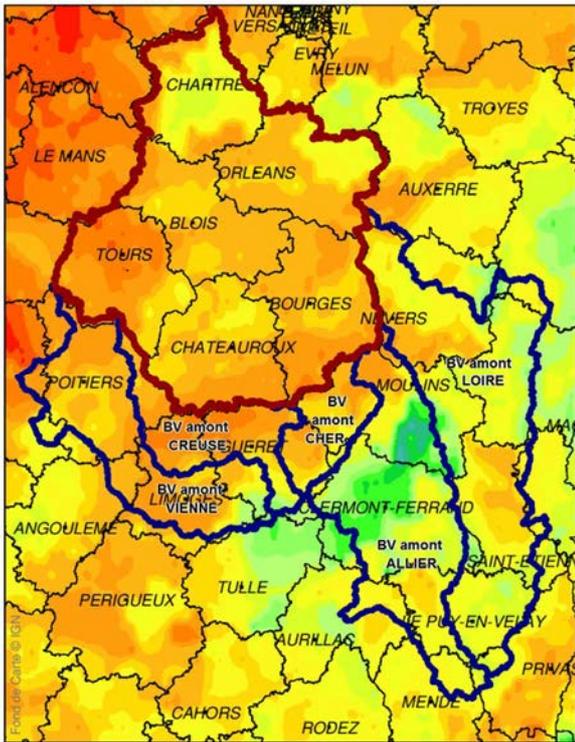


Pluies journalières, mensuelles en comparaison des normales et températures maximales et minimales



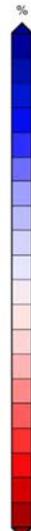
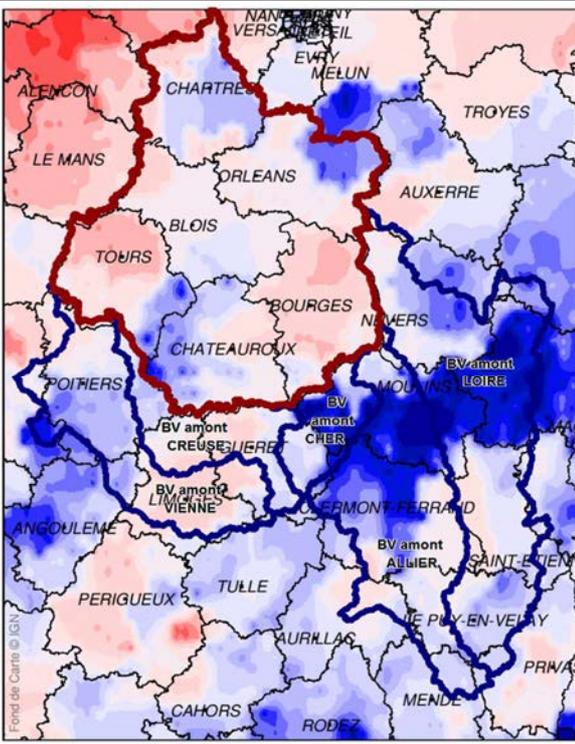
État d'humidité des sols

Indice d'humidité des sols au 1^{er} septembre 2025



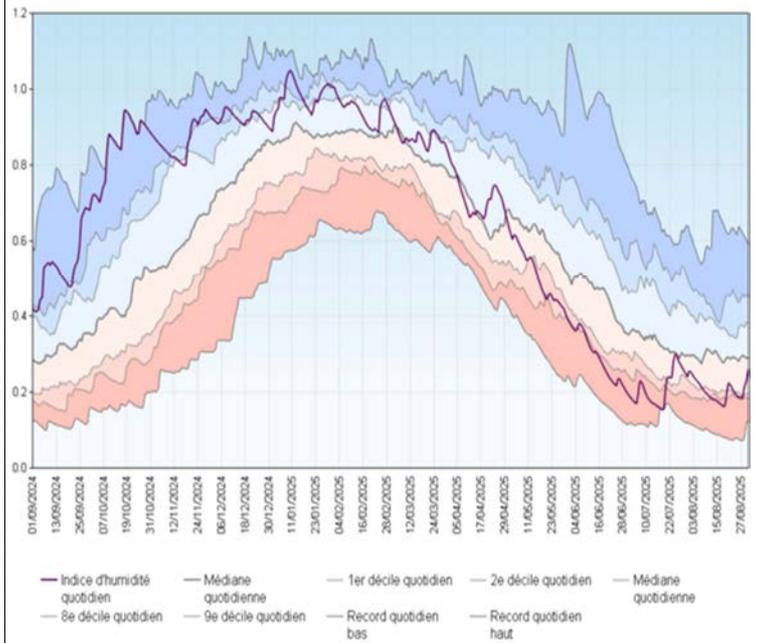
En août, les sols se sont humidifiés sur le bassin Loire amont, notamment, du sud-ouest de la Bourgogne à la Corrèze où sont enregistrées des conditions humides. Au 1^{er} septembre, les mesures de leur indice évoluent, localement, entre des valeurs basses de 0,15 à 0,35 indiquant des conditions sèches (bassins amonts du Cher et de la Vienne, nord du département de la Loire, sud Nivernais) voire très sèche (bassin amont de la Creuse) à des indices élevés autour de 0,75/0,8 (vallée de l'Allier au sud de Moulins, confluence Guèze/Allier). Les sols sont plus secs que la normale de l'Yonne à la Haute-Vienne, sur le nord du Cantal et de l'est du Puy-de-Dôme à l'ouest de la Loire avec des écarts de -10 % à -40 %. Ils sont par contre plus humides du sud de la Bourgogne à la Corrèze et au nord de l'Auvergne avec des écarts de 50 % à 100 %. En Centre-Val de Loire, la sécheresse des sols s'est atténuée et leur humidité se maintient dans les secteurs bien arrosés, en Eure-et-Loir, en Loir-et-Cher et dans le Loiret. Les indices les plus élevés atteignent 0,55, ils sont enregistrés autour de Chartres. C'est dans le nord de l'Indre-et-Loire et le sud de l'Indre et du Cher que l'on rencontre les indices plus bas (de 0,05 à 0,2) et les conditions de sol les plus sèches. Les sols du Gâtinais, de la partie centrale de l'Eure-et-Loir, de l'ouest de l'Indre et de l'est de l'Indre-et-Loire sont plus humides que la normale dans un rapport de 10% et jusqu'à +80 %. À contrario, les périphéries ouest et sud de l'Eure-et-Loir, le nord de l'Indre-et-Loire et le Cher présentent des conditions sèches ou très sèches avec des écarts à la moyenne de -10 % à -50 %.

Écart à la normale de l'indice d'humidité - 1^{er} sept. 2025



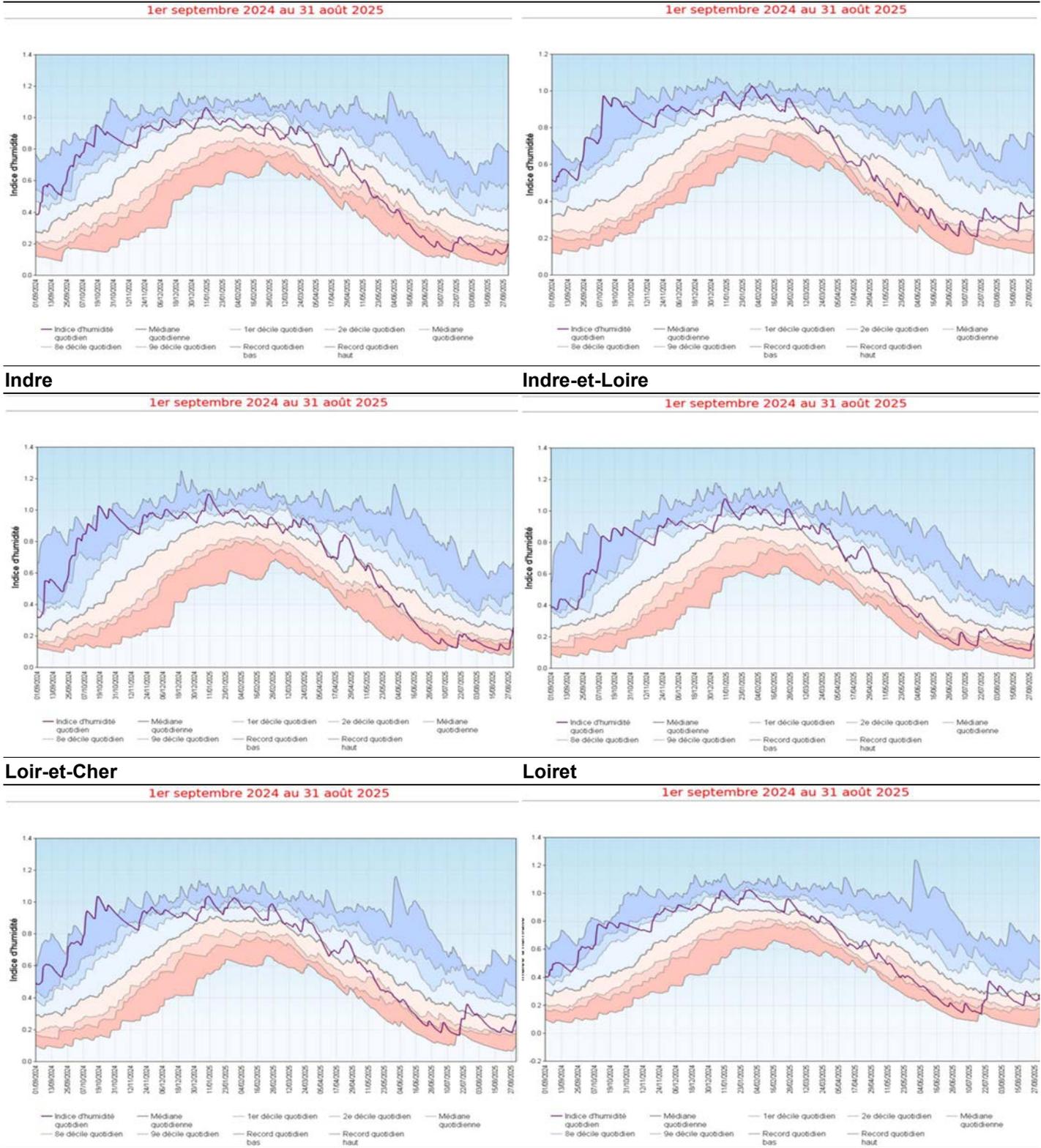
Évolution de l'indice régional d'humidité - région Centre

1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025



La carte de l'écart à la normale (ci-dessus, à gauche) au 1^{er} septembre indique que les sols de la majeure partie du bassin Loire amont sont globalement plus humides que la normale à l'exception des bassins amonts de la Vienne et de la Creuse, de l'ouest du département Loire et du nord du Cantal qui connaissent des déficits de 20 à 30 % par rapport à la normale. Il en est de même des sols de la région centre-Val de Loire qui sont plutôt plus humides que d'ordinaire pour un début de septembre sauf dans sa partie est ainsi que dans le Cher et le Berry où les déficits locaux atteignent 50 %. L'indice régional d'humidité des sols, partant d'une valeur un peu plus basse que de saison (entre 0,2 et 0,3) décroît jusqu'en fin de deuxième décennie sous le 1^{er} décile sous le minimum de saison indiquant pour l'heure des conditions très sèches. En dernière décennie du mois l'indice progresse par à-coups avec les pluies orageuses du 19/20 août et celles du 29 au 31 pour se positionner, en fin de mois, juste sous la médiane quotidienne indiquant une humidité moyenne des sols régionaux légèrement inférieure à celle de saison.

Évolution annuelle de l'indice d'humidité des sols par département de la région Centre-Val de Loire



Les indices du Cher et de l'Indre au niveau du 1^{er} décile (sols secs) en début de mois vont baisser lors des deux premières décades puis progresser lors des épisodes pluvieux, des 19 et 20 août, puis de la fin du mois, pour se positionner au niveau du 1^{er} décile pour le Cher (soit des sols bien plus secs que la normale) et au niveau de la médiane pour l'Indre soit une humidité des sols de saison. L'Indre-et-Loire connaît une évolution similaire de son indice, mais restée à l'écart des pluies de la fin de la deuxième décade elle ne voit les sols se réhumecter qu'en fin de mois avec un indice entre le 2^e décile et la médiane soit des sols plus secs que la normale. Les sols de l'Eure-et-Loir plus humides que la normale en début de mois vont s'assécher progressivement jusqu'aux précipitations du 20 et se réhumecter ensuite au-delà des valeurs de saison. Les sols du Loir-et-Cher et du Loiret avec une humidité de saison en début de mois ou un peu au-dessus (45), connaissent un assèchement qui place l'indice en fin de 2^e décade à la hauteur du 2^e décile. Avec les pluies de la fin août, l'humidité des sols du Loir-et-Cher va progresser jusqu'à des valeurs entre la médiane et le 2^e décile (soit des sols un peu plus secs en moyenne que la normale) tandis que le Loiret, un peu plus arrosé, voit son indice se hisser au niveau de la normale de la fin août (soit une humidité des sols de saison).

Infiltration efficace

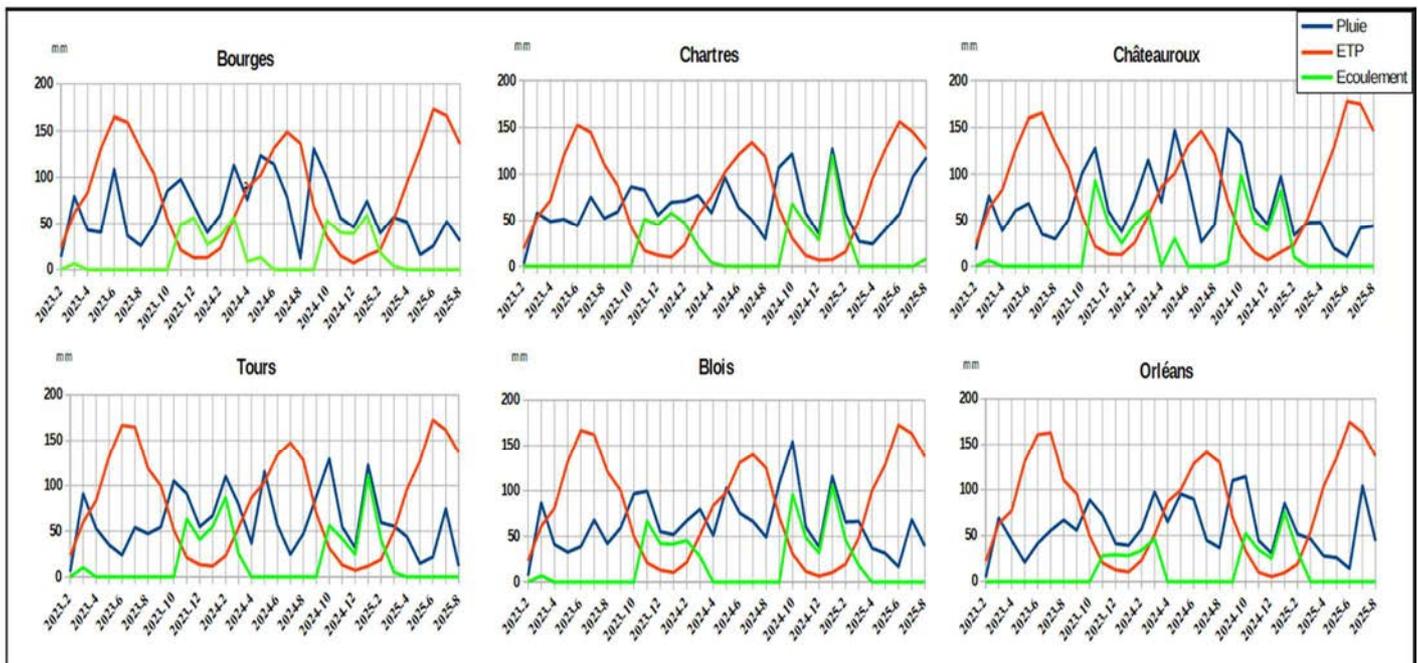
Le tableau ci-dessous indique la part des pluies disponible pour l'infiltration et la recharge des nappes pour sept stations de la région. Pour un mois d'août et avec une fréquence rare, les conditions ont été réunies dans la région de Chartres pour dégager 8 mm d'infiltration efficace. Pour les autres stations, les réserves superficielles et profondes du sol sont loin d'être saturées et ne peuvent dégager un surplus qui contribuerait à l'alimentation des nappes, aussi, leur contribution pour l'infiltration est nulle. L'écart cumulé à la normale depuis le début de l'année hydrologique reste excédentaire pour toutes les stations : de 9 % à Bourges et de 44 %, 45 % et 51 % respectivement pour Tours, Orléans et Châteauroux. Les cumuls depuis septembre approchent ou dépassent deux fois la normale à Blois, Châteaudun et Chartres avec des excédents de +97 %, +113 % et +124 %, respectivement.

Pluies efficaces disponibles pour l'infiltration évapotranspiration potentielle (ETP) en août 2025.

Zone	Cumul mensuel mm	% normal	Cumul mm depuis septembre 2024	% normal cumulé depuis septembre 2024	Cumul ETP mm pour août 2025
BOURGES (18)	0.0	-	214.0	109 %	136.0
CHARTRES (28)	8.1	-	312.6	230 %	127.3
CHÂTEAUDUN (28)	0.0	-	304.8	213 %	134.7
CHÂTEAUROUX-DÉOLS (36)	0.0	-	283.1	151 %	146.4
TOURS (37)	0.0	-	278.7	144 %	136.6
BLOIS (41)	0.0	-	345.9	197 %	137.4
ORLÉANS-BRICY (45)	0.0	-	221.1	145 %	137.0

Avec un milieu de mois caniculaire, un ensoleillement excédentaire de +20 % pour le nord de la région et de +10 % pour le sud, une températures moyenne régionale supérieure à celle de saison de 0.4°C (entre +1 et +2°C pour les trois départements du sud) ; malgré le temps perturbé de la fin du mois, les cumuls d'ETP restent élevés en août et dépassent les normales du mois de près de 5 mm (Bourges) à près de 13 mm (Châteauroux). L'écart à la normale est réduit aux stations de Bourges (+4 %), de Tours (+5 %), de Chartres et Châteaudun (+6 %). Les stations de Blois, Orléans et Châteauroux affichent des excédents un peu plus importants qui varient de +8 % à +10 %.

Cumul mensuel de pluie, d'ETP et de l'écoulement en août 2025 pour 6 stations régionales

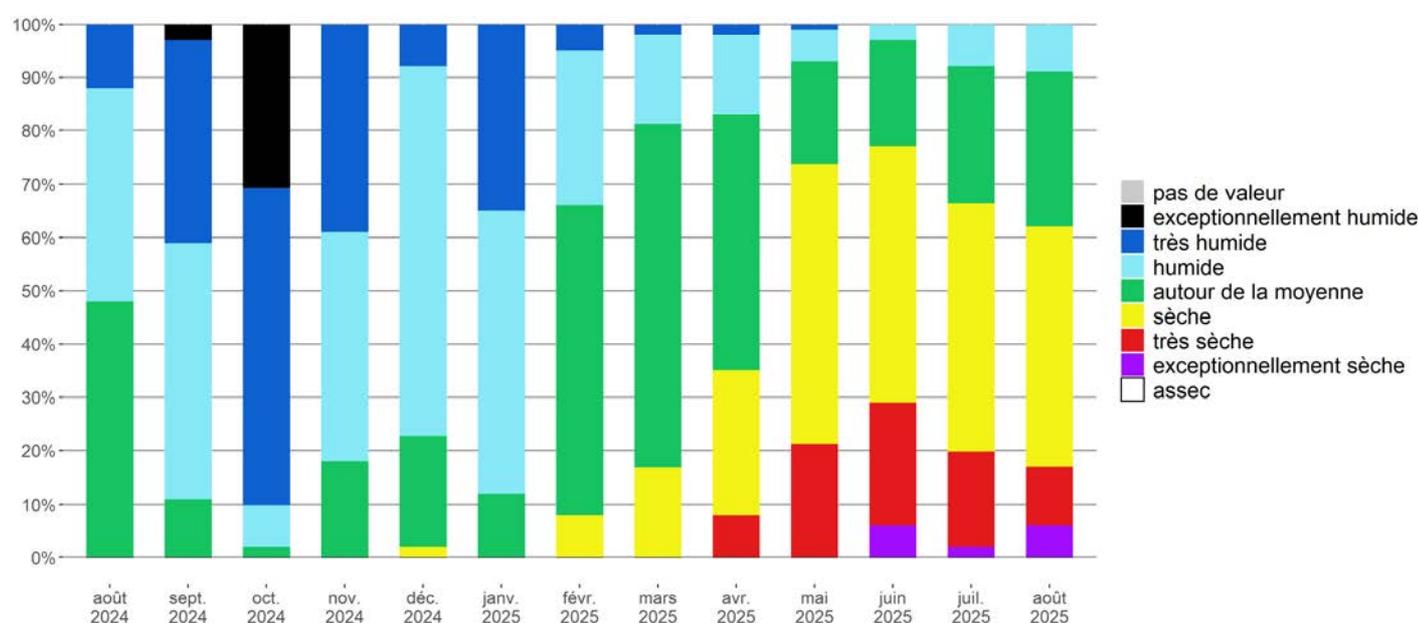


Les valeurs comparées des pluies et de l'écoulement (volume disponible pour l'infiltration une fois les réserves superficielles et profondes du sol saturées) pour les années hydrologiques 2022-2025 montrent une contribution à l'infiltration plus élevée en 2023-2024 et 2024-2025 que les années précédentes notamment avec des temporalités plus longues. Aux stations suivies, la contribution 2024/2025 est précoce du point de vue des pluies efficaces pour l'infiltration avec des valeurs d'intensité qui presque partout (sauf Bourges) avoisinent déjà ou dépassent les maxima enregistrés les années précédentes. Les valeurs nulles d'écoulement à partir d'avril marquent, en général, la fin de la période de recharge des nappes ; l'unique contribution enregistrée, ce mois d'août, à Chartres fait figure d'exception et renvoie aux très fortes quantités de pluie reçues le 20 août qui ont saturé les sols superficiels. Il est également enregistré, ces derniers mois, un accroissement rapide de l'intensité de l'évapotranspiration et les valeurs de juin à août 2025 dépassent en magnitude celles des dernières années mais sont équivalentes à celles connues en juillet 2022.

Débits des cours d'eau en région Centre-Val de Loire en août 2025

En août, les forts cumuls de pluie associés aux précipitations orageuses, notamment, des 19 et 20 et qui sont tombés sur la partie centrale de l'Eure-et-Loir et sur le Gâtinais, ou du 29 au 31 août pour l'est du Loiret et le sud de l'Indre, ont favorisé, l'écoulement des cours d'eau, notamment ceux, principaux, des bassins de l'Eure et du Loir, qui ont été sujets à des crues modérées. 38 % des cours d'eau enregistrent aujourd'hui une hydraullicité proche de la normale ou supérieure à celle-ci. Ils relèvent donc, en plus du bassin de l'Eure versant Seine, principalement du versant nord de la Loire et des rivières issues des nappes de Beauce centrale ou blésoise qui, de par leurs niveaux élevés, soutiennent efficacement leurs débits. En revanche, dans le bassin du Loing, sur l'axe Loire-Allier et dans les bassins au sud de la Loire les déficits dominent avec, globalement, un manque d'écoulement par rapport aux normales compris entre 25 % et 60 %. Des débits très bas valant à peine 20 % de la normale sont enregistrés dans les bassins amonts de l'Yèvre, du Cher, de l'Indre et de la Creuse. Les débits de base renvoient aux situations normales ou humides que connaissent les bassins au nord de la Loire y compris versant Seine. A contrario ils soulignent les situations très sèches à exceptionnellement sèches de la Loire et de l'Allier mais aussi du bassin de l'Yèvre, de l'amont du Cher et de l'Indre avec, dans certains cas, des probabilités d'occurrences peu fréquentes décennales et au-delà de la centennale pour le Cher à St Amand-Montrond.

Évolution de l'hydraullicité sur 13 mois



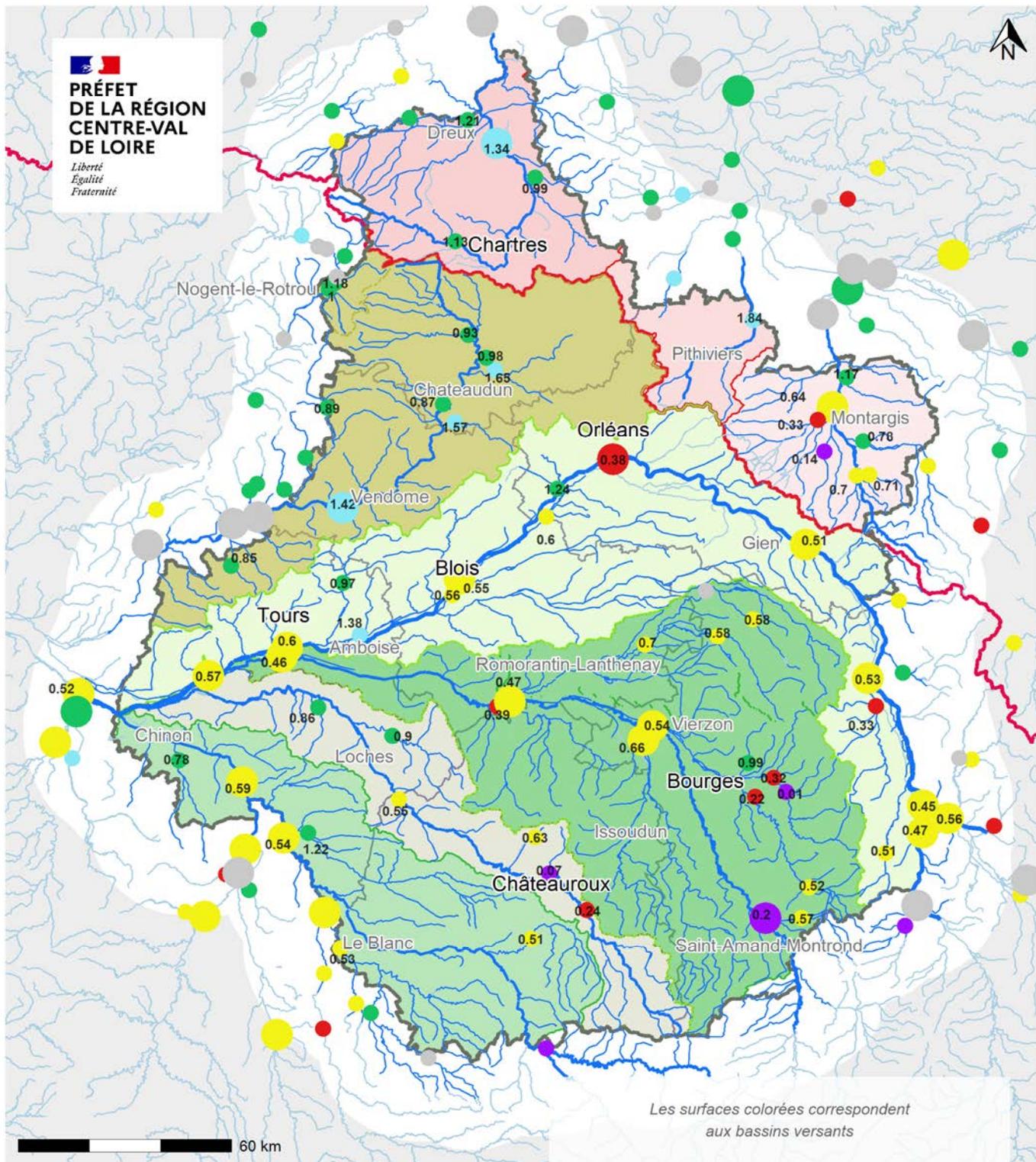
Source : Schapi - août 2025 / Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire

Toutes les stations de la région Centre-Val de Loire, sauf Brinon-sur-Sauldre pour la Grande Sauldre, sont renseignées. À la suite de juillet, l'hydraullicité de la majeure partie des cours d'eau a augmenté en août 2025, elle reste, cependant, pour 62 % des stations sous les moyennes de saison. Dans le détail, sur les 66 stations disposant de valeurs d'hydraullicité, dix-neuf (26 %) affichent des valeurs autour de la normale d'août (ou dont le débit moyen mensuel s'écarte de plus ou moins 25 % de la normale du mois concerné). Six stations (soit 9 % d'entre elles) présentent une hydraullicité dépassant 1,25 à 2 fois la normale. Elles renvoient pour parties aux cours d'eau issus de la nappe de la Beauce (l'Essonne à Boulancourt, la Conie à Conie-Molitar, la Cisse à Nazelles et l'Aigre à Romilly), ainsi que ceux de l'Eure et du Loir dont les débits ont été soutenus par les pluies exceptionnelles du 20 août. Trente stations (45 %) affichent un écoulement moyen qui est sous les normales d'au moins -25 % et jusqu'à -60 % et sept (11 %) voient leur déficit d'écoulement dépasser 60 % et atteindre pour certaines près de 80%. Quatre cours d'eau connaissent une hydraullicité qualifiée d'exceptionnellement sèche avec des écoulements inférieurs de 80 % à ceux de la moyenne du mois : il s'agit du Cher à St Amand-Montrond, du Puiseaux à St Hillaire, de la Ringoire à Déols et de l'Yèvre à Savigny-en-Septaine, ces trois derniers ayant subi une interruption de débit au cours du mois.

Les deux cartes qui suivent illustrent les débits des cours d'eau en août 2025. Elles représentent, pour l'une, l'hydraullicité, soit le rapport des débits du mois considéré à la moyenne interannuelle des débits de ce mois, et pour l'autre, la fréquence de retour des VCN3, débits minimums sur trois jours consécutifs du mois concerné. La fréquence de retour renvoie à la probabilité qu'ont ces débits minimums de se reproduire chaque année pour le même mois.

Pour accéder à d'autres données hydrologiques veuillez cliquer sur le lien [Carte des hydraullicités](#)

Hydraulité du mois d'août 2025

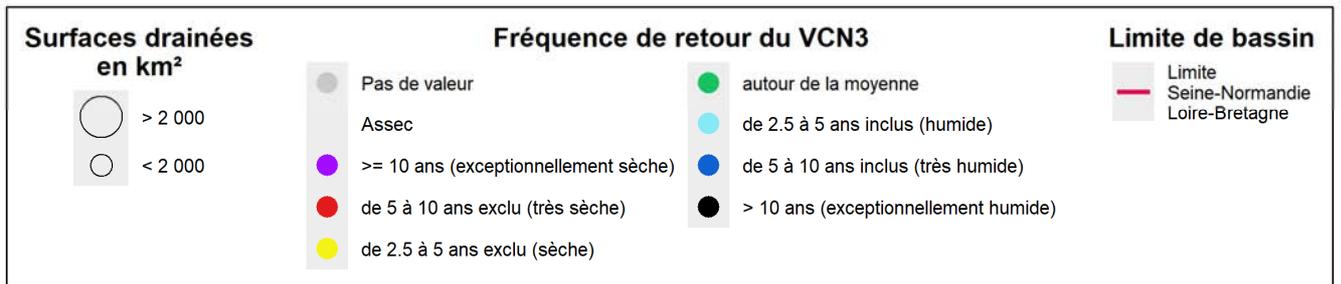
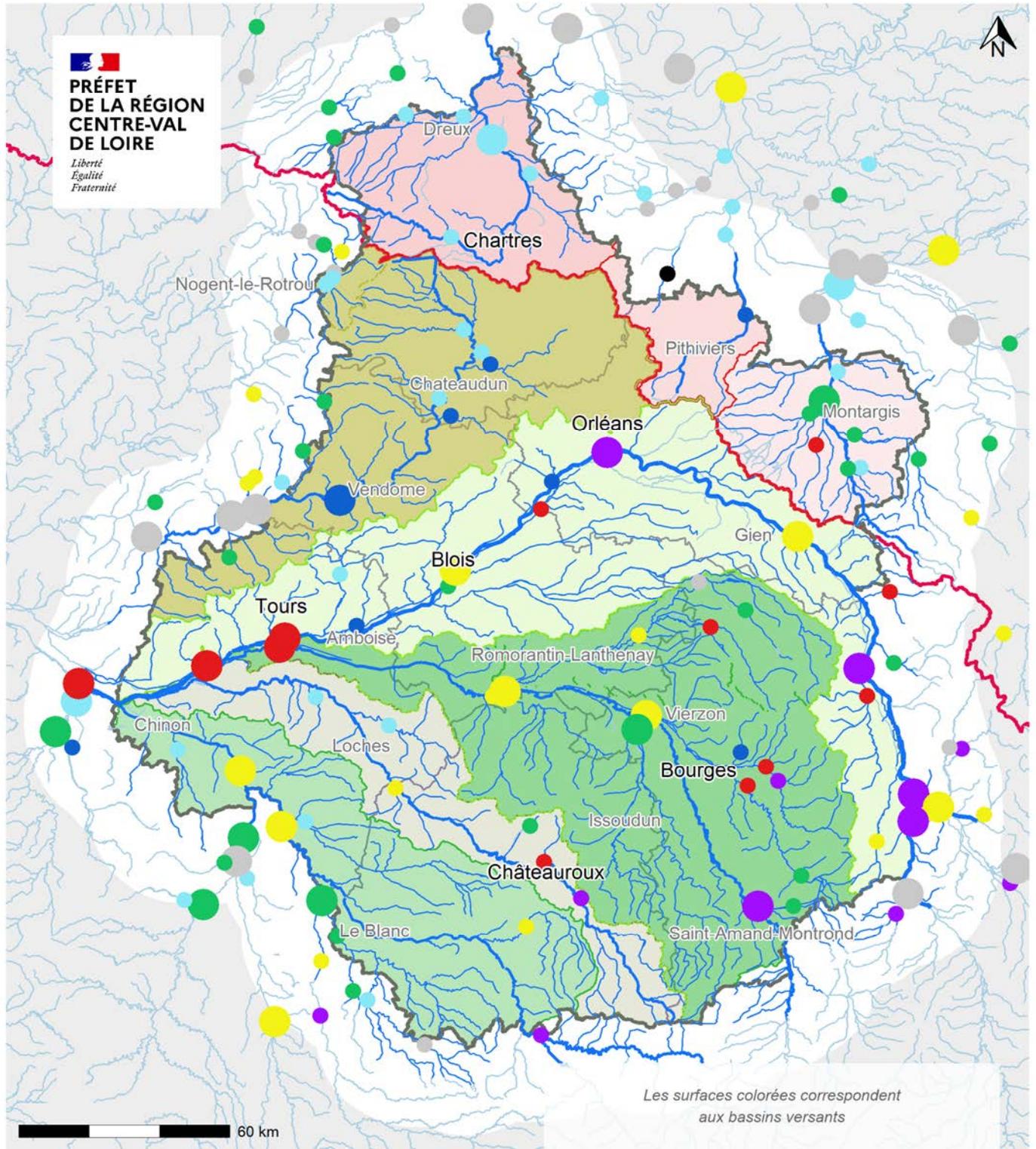


Les surfaces colorées correspondent aux bassins versants

Surfaces drainées en km ²	Limite de bassin	Classes d'hydraulicité	
> 2 000	Limite Seine-Normandie	Pas de valeur	0.75-1.25 (autour de la moyenne)
< 2 000	Loire-Bretagne	Assec	1.25-2.0 (humide)
		0-0.2 (exceptionnellement sèche)	2.0-5.0 (très humide)
		0.2-0.4 (très sèche)	> 5.0 (exceptionnellement humide)
		0.4-0.75 (sèche)	

Sources : BDCarthage 2012, DREAL Centre-Val de Loire, SCHAPI - août 2025 / Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire

Fréquence de retour du VCN3 du mois d'août 2025



Sources : BDCarthage 2012, DREAL Centre-Val de Loire, SCHAPI - août 2025 / Réalisation : ©DREAL Centre-Val de Loire

Versant Seine

Les valeurs d'hydraulicité dans les bassins du versant Seine sont diversifiées. Réduites, pour la plupart, dans le bassin du Loing, elles sont très élevées pour la période dans le bassin de l'Essonne tandis qu'au sein de celui de l'Eure, elles demeurent dans les valeurs de saison ou connaissent des débits moyens mensuels plus élevés que la normale du mois.

Les débits de base témoignent de la situation humide de l'Eure et de l'Avre et de celle, très humide, de l'Essonne. Ils signalent les situations contrastées qui prévalent au sein du bassin du Loing dans lequel co-existent des situations de forte sécheresse, des états normaux mais également humides.

Dans le bassin de l'Eure et de l'Avre, les débits moyens mensuels des cours d'eau sont dans les valeurs de saison ou supérieures à celles-ci. Le cours principal, à l'amont, à Ste-Luperce, affiche un écoulement proche de la normale d'août mais qui est au-delà de 13 % tandis qu'à l'aval à Charpont il est supérieur à la normale de 34 %. Celui de son affluent, la Drouette, est juste en dessous de la normale. L'Avre enregistre une hydraulicité dépassant la normale de 21 %. Signalons que les fortes précipitations orageuses du 20 août sur le secteur de Chartres à Nogent-le-Rotrou ont eu comme conséquence la formation d'une onde de crue et la montée des débits de l'Eure qui sont passés de 0,3m³/s à 4,3 m³/s à l'amont à St Luperce le 20 dans l'après-midi et de 3 m³/s (le 20 au soir) à plus de 26 m³/s le 21 à l'aval à Charpont.

Les débits minima dans le bassin de l'Eure et de l'Avre sont tous plus élevés que la normale. Ils sont indicateurs de la situation humide de l'Eure avec une fréquence entre la triennale et la quadriennale. Les débits de base de l'Avre rappellent une situation humide qui est de fréquence quinquennale.

Dans le bassin du Loing, seuls les écoulements de la Cléry et de l'Ouanne sont classés dans les valeurs de saison avec, pour la première un léger excédent de 17 % par rapport à la moyenne des mois d'août, tandis que la seconde connaît un déficit de 22 %. Les autres cours d'eau enregistrent tous des débits moyens mensuels inférieurs aux normales du mois. Le Loing, à l'amont à Montbouy, enregistre un déficit de 30 % en comparaison de la normale, déficit qui est plus élevé à l'aval à Chalette-sur-Loing où il vaut 36 %. L'affluent de rive droite du Loing, l'Aveyron à La Chapelle affiche des valeurs également sous les normales avec un déficit de 29 %. Sur la bordure occidentale du bassin, les affluents issus de la Beauce affichent les valeurs d'hydraulicité les plus basses du bassin avec un déficit pour la Bezonde à Pannes qui s'élève à 67 % et qui se monte à 86 % pour le Puiseaux à St-Hilaire (rivière en assec du 17 au 20 août).

Les débits de base des affluents beaucerons renvoient à une situation normale à tendance sèche et de fréquence biennale en ce qui concerne la Bezonde et, très sèche de fréquence quinquennale, pour le Puiseaux. Les minima du Loing à l'amont à Montbouy renvoient à une situation de saison. Par contre, à l'aval, le Loing à Chalette enregistre des minima de saison à tendance sèche et de fréquence biennale. En rive droite du Loing, les débits de base de l'Aveyron et de la Cléry soulignent une situation humide de fréquence quasi triennale pour le premier et entre la quadriennale et la quinquennale pour la seconde. Ceux de l'Ouanne témoignent d'une situation de saison.

Dans le bassin de l'Essonne, la valeur de l'hydraulicité signale un écoulement fort excédant la normale de 84 %.

Les débits minimaux confirment l'état très humide du bassin, de fréquence sexennale.

L'axe Loire – Allier

Au Bec d'Allier, les apports de l'Allier à Cuffy ne valent pas la moitié de la moyenne du mois et ceux de la Loire à Nevers n'en sont pas très éloignés, et affichent un déficit d'écoulement respectif de -53 % et de -44 %. A l'aval de la confluence Loire-Allier, toutes les valeurs d'hydraulicité aux stations sont sous la normale des mois d'août. À Givry, le déficit atteint -55 %, à St-Satur, il s'élève à -47 %, à Gien, il est de -49 % et à Orléans de -62 %. A Blois, le manque par rapport à la normale est de -46 %, à Tours il atteint -40 % tandis qu'à Langeais et Saumur, il se monte respectivement à -43 % et à -48 %.

Les débits de base de l'Allier à Cuffy indiquent une situation exceptionnellement sèche de fréquence vicennale tandis que les minima de la Loire à Nevers signalent une situation sèche de probabilité d'occurrence triennale (en raison du soutien des débits à Villerest). À l'aval, à Givry comme à Saint Satur, les valeurs des débits minimaux renvoient à un état exceptionnellement sec de la Loire, respectivement de fréquences septuagennale et décennale. Vers l'aval, l'intensité de la sécheresse hydrologique est moins élevée à Gien qui affiche des minima renvoyant à une situation sèche de fréquence quadriennale. Par contre sa magnitude est plus affirmée à Orléans avec des débits de base signifiant une sécheresse exceptionnelle de fréquence tricennale. Les débits de base soulignent une situation moins sévère vers l'aval où ils indiquent un état très sec à Tours et Langeais comme à Saumur avec des probabilités

respectives d'occurrence septennale et sexennale.

Versant Loire (nord).

Sur le versant nord de la Loire, les valeurs d'hydraulicité des cours d'eau du bassin du Loir ont été soutenues par les cumuls de pluie importants (notamment du 20 août et qui ont multiplié, ce jour, les débits du Loir au moins par 5 à St Maur) et par le niveau élevé des nappes de Beauce et de la Craie. Elles sont toutes proches des normales du mois ou supérieures à celles-ci. En ce qui concerne les affluents de rive droite de la Loire, notamment beaucerons, la Cisse à Nazelles-Négron et les Mauves à Meung-sur-Loire, ils connaissent des écoulements excédentaires respectivement de 38 % et de 24 %. Quant à la Brenne à Villedomer, elle enregistre une hydraulicité quasi conforme à la moyenne du mois.

Les débits de base renvoient dans leur grande majorité à un état humide mais quelques stations à l'écart des passages pluvieux les plus actifs enregistrent des minima de saison.

Les minima des affluents de rive droite de la Loire renvoient à la situation très humide d'occurrence décennale de la Cisse, et, sexennale pour les Mauves, ainsi qu'à l'état humide de fréquence presque triennale de la Brenne.

Dans le bassin de l'Huisne, les débits moyens mensuels de l'Huisne enregistrés à Nogent-le-Rotrou sont dans la moyenne du mois tandis que pour la Cloche à Margon, ils sont légèrement au-delà (+18 %). Il est à préciser qu'avec les orages du 20 les débits de l'Huisne ont triplés en quelques heures passant de 3m³/s à 9 m³/s.

Les débits de base de l'Huisne à Nogent-le-Rotrou et de la Cloche à Margon relèvent d'une situation humide de fréquence presque entre la triennale et la quadriennale pour la première et quinquennale pour la seconde.

Dans le bassin du Loir, les écoulements des affluents issus de la nappe de Beauce soutenus par des niveaux de nappe très élevés, affichent des valeurs d'hydraulicité qui sont excédentaires de 57 % vis-à-vis de la normale en ce qui concerne l'Aigre à Romilly et de 65 % pour la Conie à Conie-Molitard. Les affluents de rive droite de l'amont du Loir enregistrent des écoulements qui sont proche des normales. Ainsi l'Ozanne à Trizay-lès-Bonneval arbore une hydraulicité assez proche de la moyenne mais néanmoins déficitaire de -7 %. Celle de l'Yerre à Saint-Hilaire indique un déficit de -13 % comparable à celui de la Braye à Valennes (-11 %). La valeur d'hydraulicité du Loir à l'amont, à St-Maur, est très proche de la moyenne des mois d'août (-2 %). A l'aval, le Loir à Villavard qui bénéficie de l'apport des affluents beaucerons fait montre de débits moyens mensuels qui sont excédentaires de 42%. En rive gauche, l'Escotais à Saint-Paterne-Racan affiche une hydraulicité en deçà des valeurs moyennes du mois de 15%.

Les débits de base signalent la situation humide de l'amont du bassin et du cours principal. Ils révèlent la situation humide de fréquence triennale qui prévaut sur l'Ozanne et sur le Loir à St Maur ou presque triennale pour l'Yerre. En ce qui concerne ceux de la Braye, ils soulignent une situation normale de fréquence biennale. Ceux des affluents issus de la Beauce, l'Aigre et la Conie, témoignent d'une situation très humide de probabilité d'occurrence sexennale et il en est de même pour l'aval du cours principal, le Loir à Villavar. A l'aval, pour l'Escotais, ils sont de saison mais de tendance humide et de fréquence légèrement supérieure à la biennale.

Versant Loire (sud)

Les valeurs d'hydraulicité des cours d'eau de la Loire sont très majoritairement inférieures aux normales du mois d'au moins 25 %. Elles sont notablement basses à l'amont des bassins de la Creuse, de l'Indre, du Cher, de l'Yèvre et de la Vauvise pour lesquels les déficits d'écoulement égalent ou sont supérieurs à 60 %. Les petits affluents de rive gauche de la Loire enregistrent des déficits d'écoulement qui atteignent de l'amont à l'aval -66 % pour la Vauvise à St Bouize, -40 % pour l'Ardoux à Lailly-en-Val et -46 % pour le Cosson à Chailles

Les débits de base traduisent les situations très diverses qui règnent dans ces bassins et qui n'ont de commun que la sécheresse qui sévit à l'amont de ceux-ci. Ainsi les débits de base varient de situations humides (aval de l'Indre, Indrois, Moulon, Claise) à exceptionnellement sèches (amont du Cher, de l'Indre ou de la Creuse, Yèvre, Angin). En ce qui concerne les petits affluents de rive gauche de la Loire les débits minima sur trois jours soulignent les situations très sèches de la Vauvise et de l'Ardoux de fréquences respectives novennale et octennale ainsi que celle normale à tendance sèche et de fréquence biennale du Cosson.

Dans le bassin du Cher (hors Sauldre) les valeurs d'hydraulicité du cours principal à l'amont, à St-Amand-Montrond, sont très faibles et affichent un déficit de 80 % par rapport à la normale d'août. La Marmande à Saint-Pierre-les-Etieux, affluent du Cher en tête de bassin pour la région, voit son déficit atteindre 43 %. Vers l'aval, celles du cours principal sont en deçà de la normale de -46 % à Vierzon de -53 % à Selles et de -54 % à Tours. L'Auron, à l'aval à Bourges, affiche des valeurs d'écoulement déficitaires de -78 % tandis qu'à l'amont au Pondy, le déficit est plus réduit

et s'élève à 48 %. L'hydraulicité de l'Yèvre à Savigny-en-Septaine est extrêmement faible et ne vaut que 1 % de la normale (en quasi assec les deux dernières décades d'août). En ce qui concerne ses affluents, l'Ouatier enregistre une hydraulicité déficitaire de -68 %, en revanche le Moulon affiche un écoulement de saison. Quant aux débits moyens mensuels de l'Arnon et de la Théols à Méreau, ils valent 66 % de l'écoulement normal.

Les débits de base du cours principal, à l'amont à St-Amand-Montrond, révèlent une situation sèche d'exception de fréquence proche de la bi-centennale mais dont l'intensité diminue vers l'aval. Ainsi les minima à Vierzon comme à Selle-sur-Cher renvoient à une situation sèche de fréquence d'occurrence qui est quadriennale alors qu'à Tours, ils signalent un état très sec de fréquence quinquennale. À l'amont du bassin, la Marmande affiche des minima de saison à tendance sèche et de fréquence biennale. A l'inverse, les minima, à l'amont de l'Auron, au Pondy, caractérisent une situation de saison mais à tendance humide et de probabilité d'occurrence biennale alors qu'à l'aval, à Bourges, l'Auron connaît des débits de base révélant un état très sec d'occurrence sexennale. Les débits minima de l'Yèvre soulignent un état exceptionnellement sec de fréquence vicennale et ceux de ces affluents signalent, pour l'Ouatier, une situation très sèche de fréquence quinquennale, et qui, a contrario pour le Moulon, relève d'un très état humide d'occurrence sexennale. Les débits de base de l'Arnon et de la Théols à Méreau sont significatifs d'une situation normale à tendance sèche et de fréquence biennale.

Dans le bassin de la Sauldre, les écoulements sont en dessous des normales. Ils sont déficitaires par rapport à la moyenne de juillet de -30% à Salbris pour la Sauldre. Les déficits d'écoulement sont un peu plus élevés à Ménétréol pour la Petite Sauldre et à Aubigny pour la Nère où ils atteignent -42%.

Les valeurs des débits de base sont indicatrices de la situation sèche de la Sauldre qui est d'occurrence triennale tandis que pour la Nère, ils sont saison à tendance sèche et de fréquence entre la biennale et la triennale. La petite Sauldre connaît des débits minima sur trois jours qui lui confère un état très sec de fréquence sexennale.

Dans le bassin de l'Indre, les débits moyens mensuels sont particulièrement réduits à l'amont du cours principal, à Ardentes, où ils atteignent à peine un quart de la normale. Vers l'aval, en rive droite à l'amont du bassin, l'hydraulicité de la Ringoire à Déols est déficitaire de -93 % (en quasi assec du 14 au 28 août), celle de la Trégonce à Vineuil est un peu plus élevée avec néanmoins un déficit de -37 % et à Genillé l'écoulement de l'Indrois se rapproche plus des valeurs de saison mais affiche néanmoins un déficit de 10 %. À l'aval, l'écoulement de l'Indre à St-Cyran-du-Jambot vaut un peu plus de la moitié de la normale (déficit de -44 %) et les débits moyens mensuels de l'Echandon à St Branchs restent dans les valeurs de saison avec cependant un déficit de -14 %.

Les débits de base du bassin de l'Indre signalent la sécheresse de sa partie amont avec une situation sèche exceptionnelle de fréquence décennale pour l'Indre à Ardentes. Ils caractérisent la situation très sèche de probabilité d'occurrence quinquennale de la Ringoire et celui normal à tendance sèche de fréquence biennale de la Trégonce. À l'aval, les minima à St-Cyran-du-Jambot soulignent l'état sec de fréquence triennale de l'Indre. Ceux de l'Indrois sont plus élevés et marquent une situation humide, comme à St-Branchs en rive gauche en ce qui concerne l'Escotais, et de probabilité d'occurrence entre la triennale et la quadriennale pour le premier et de fréquence presque triennale pour le second.

Dans le bassin de la Vienne, la majorité des valeurs d'hydraulicité, demeurent sous les moyennes d'août. À l'amont du bassin les valeurs d'hydraulicité de la Gartempe à Montmorillon et celles de la Creuse à Fresselines sont très basses avec un déficit d'au moins -60 % vis-à-vis normale (-80 % au moins pour la Creuse), elles témoignent de la sécheresse qui prévaut à l'amont du bassin. L'hydraulicité des affluents de l'amont du bassin, l'Anglin à Mérigny et la Bouzanne à Velles, sont basses et déficitaires respectivement de -47 % et de -49 %. La Creuse à Leugny voit son écoulement réduit de près de la moitié vis-à-vis de la normale (-46 %) et celui de la Vienne y est inférieur de -41 %. En rive droite, l'affluent de la Creuse, la Claise au Grand-Pressigny, connaît une hydraulicité de saison mais qui est au-delà de la normale de 22 %. Pour la Veude, affluent de rive gauche de la Vienne, l'hydraulicité d'août est inférieure à sa normale de 22 %.

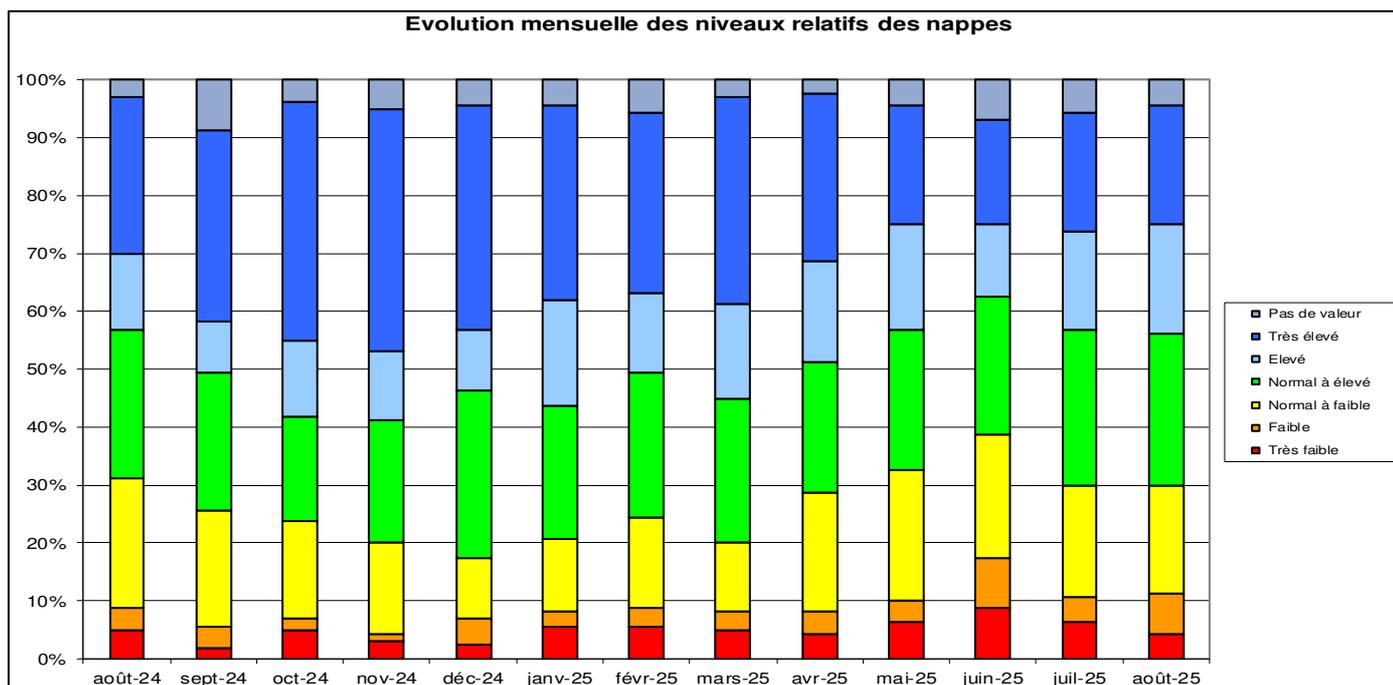
En ce qui concerne les débits de base, ils rendent compte de la situation contrastée du bassin. A l'amont de la Creuse à Fresselines, ils renvoient à une situation exceptionnellement sèche. Ils traduisent la situation normale de tendance sèche et de fréquence biennale de l'Anglin à Mérigny et la situation sèche de fréquence d'ordre triennal de la Bouzanne. A l'aval ils sont significatifs de la situation humide de la Claise de fréquence quinquennale. Les cours principaux de la Creuse et de la Vienne affichent des minima qui caractérisent un état plus sec que la normale et d'occurrences respectives quadriennale et triennale. Les minima de la Veude, témoignent de la situation normale à tendance humide de son bassin et d'une probabilité d'occurrence qui est quasi triennale.

Situation des nappes en région Centre-Val de Loire

Début septembre 2025

En août comme le mois passé, la part des piézomètres à la baisse a encore diminué et l'on constate, notamment dans les secteurs excédentaires en pluie, mais pas uniquement, une remontée des niveaux. Ainsi, toutes nappes confondues ce sont 28 % des ouvrages qui sont haussiers contre 65 % qui affichent une tendance à la baisse sur le mois. La baisse constatée des niveaux concerne 76 % des piézomètres du Jurassique et 74 % de ceux de la Craie. Les ouvrages enregistrant une hausse relèvent d'abord du Cénomaniens, ensuite des nappes de la Craie, puis, des Calcaires de Beauce. En ce qui concerne les remplissages des nappes, il est constaté des niveaux normaux à très élevés pour 69 % des ouvrages tandis que ceux faibles à très faibles n'impliquent que 12 % des stations. Le Cénomaniens et le Jurassique connaissent les situations les moins avantageuses avec respectivement 61 % et 53 % des ouvrages enregistrant des niveaux sous la normale du mois. En revanche l'état des nappes des Calcaires de Beauce et de la Craie demeure très favorable avec plus de 90 % des cotes des stations a minima de saison et des niveaux élevés à très élevés pour la majorité des piézomètres suivant ces aquifères (respectivement 68 % et 52%).

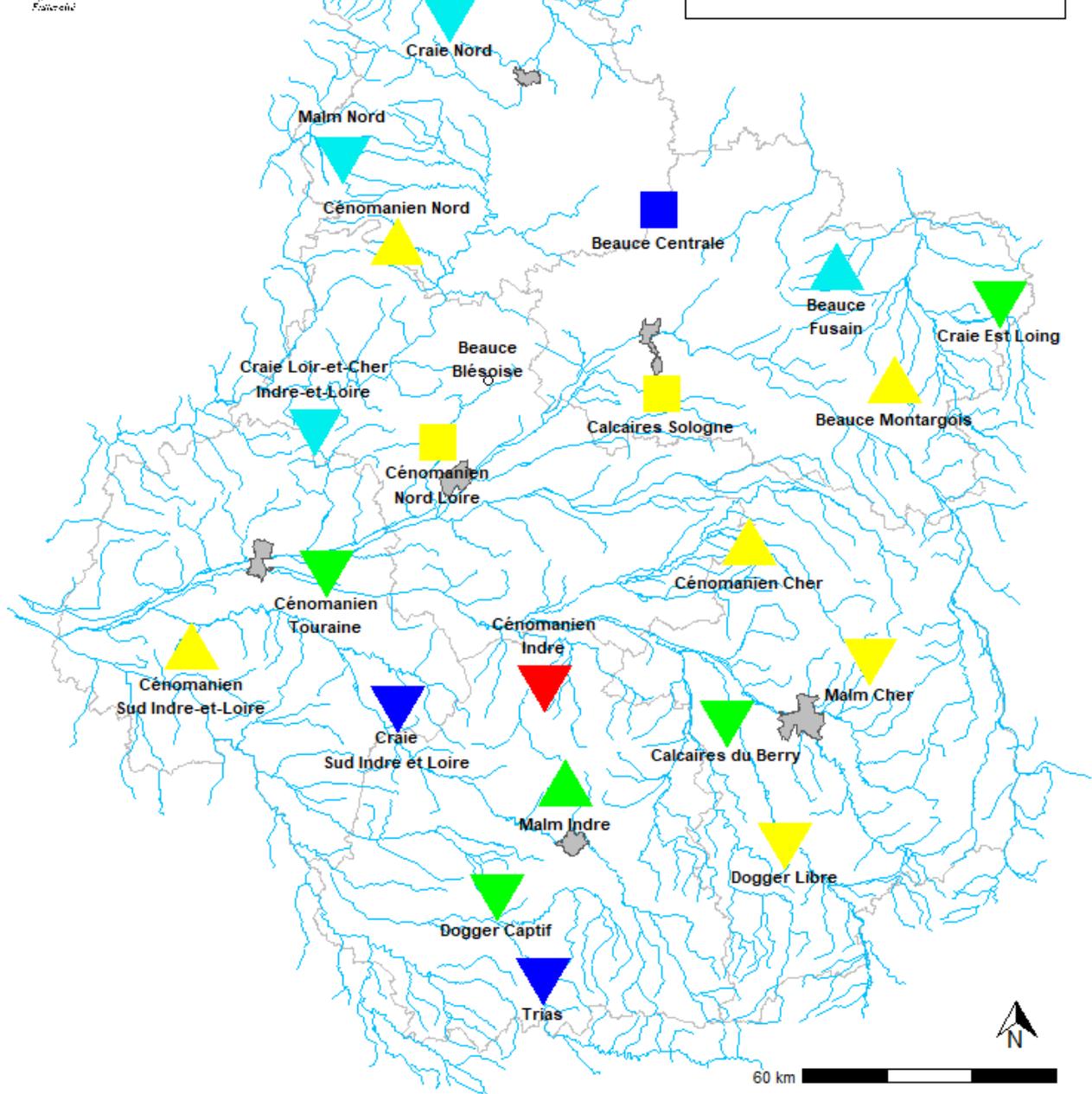
L'histogramme ci-dessous rend compte des évolutions de la répartition par classe des niveaux piézométriques au cours des treize derniers mois. Il reprend l'ensemble des données piézométriques du réseau régional disponibles à la date d'analyse, y compris celles des aquifères suivis en région Centre-Val de Loire mais non commentés dans le présent bulletin du fait d'un trop faible nombre de stations de mesure.



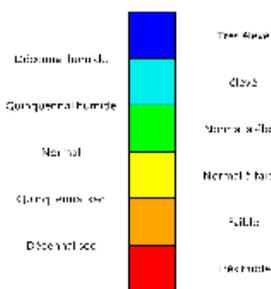
Les niveaux mesurés en août 2025 concernent 153 piézomètres opérationnels sur un total de 160. Sept stations (Avoine pour le Jurassique supérieur, Nancay et Saint-Aubin-le-Dépeint en ce qui concerne le Cénomaniens Ballan-Mire, Bonneval et Champigny-en-Beauce pour la Craie, Thionville pour les Calcaires de Beauce) sont écartées de l'analyse en raison de données manquantes ou non exploitables. En conséquence, l'indicateur de situation des ressources de la Beauce blésoise dans le Loir-et-Cher n'a pu être renseigné. Concernant l'indicateur Cénomaniens 18, les données sont celles de la fin d'août et nous avons choisi, malgré des données pour partie manquantes de faire figurer l'état de l'indicateur sur la carte qui suit.

Nota : les données des stations du réseau piézométrique régional – descriptif des stations et des indicateurs, courbe d'évolution des niveaux, classe de niveau et tendance de la semaine en cours – sont disponibles sur le site Internet de la DREAL Centre-val de Loire à l'adresse suivante :

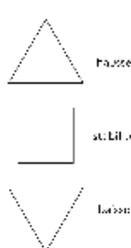
<http://www.centre.developpement-durable.gouv.fr/>



Taux de remplissage



Tendance



Le niveau piézométrique des principaux aquifères de la région Centre-Val de Loire est exprimé à partir d'indicateurs (moyenne de niveaux piézométriques mesurés au droit d'un ensemble de stations représentatives d'un aquifère et d'un secteur géographique donné).
Le taux de remplissage est apprécié en comparant le niveau piézométrique calculé chaque mois à sa fréquence de retour puis exprimé par classes dans une gamme de valeurs allant d'un taux de remplissage très élevé à un taux de remplissage très faible.
Les fréquences de retour sont calculées sur la période de 1995-2024.
La tendance traduit l'évolution du niveau durant le mois précédant l'analyse.

Les modalités de calcul des indicateurs sont consultables en cliquant sur le lien suivant : [Modalités de calcul](#)
D'autres cartes de situation des nappes, actualisées chaque semaine, sont consultables en cliquant sur le lien suivant : [Situation hebdomadaire des nappes](#)

Nappe de Beauce

Début septembre, 90 % des piézomètres de la nappe des Calcaires de Beauce présentent des niveaux de saison ou supérieurs.

La classe la plus représentée se rapporte aux stations dont les niveaux sont très élevés et supérieurs à la décennale humide de saison. Elle regroupe 48 % des stations.

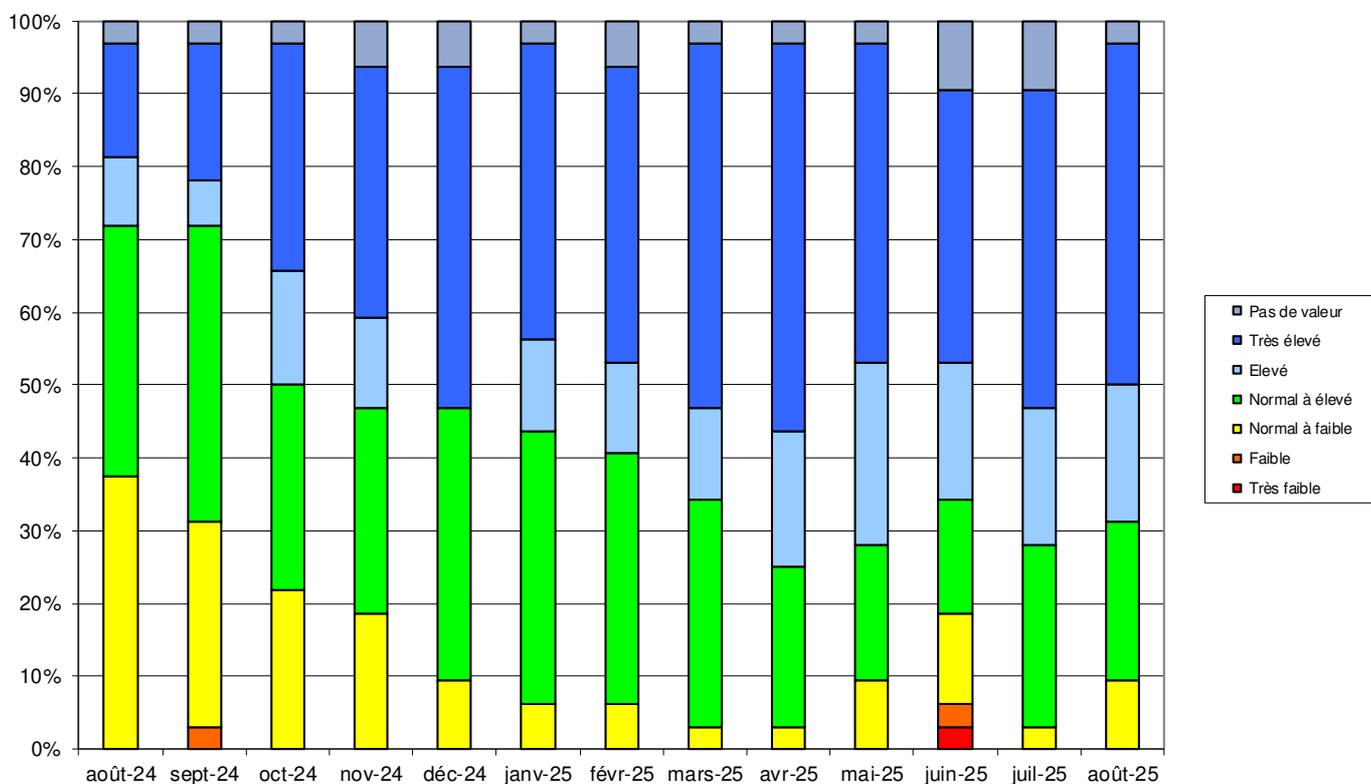


Au 7 septembre, la répartition par classe est la suivante :

Localisation	Nombre de piézomètres	Inférieur au DS	Entre DS et QS	Entre QS et moyenne	Entre moyenne et QH	Entre QH et DH	Supérieur au DH
Nord de la Loire (nappe libre)	24	0	0	2	2	6	14
Sud de la Loire (nappe captive)	7	0	0	1	5	0	1

Avec DS : décennale sèche, QS : quinquennale sèche, QH : quinquennale humide et DH : décennale humide (cf. glossaire en fin de bulletin).

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques



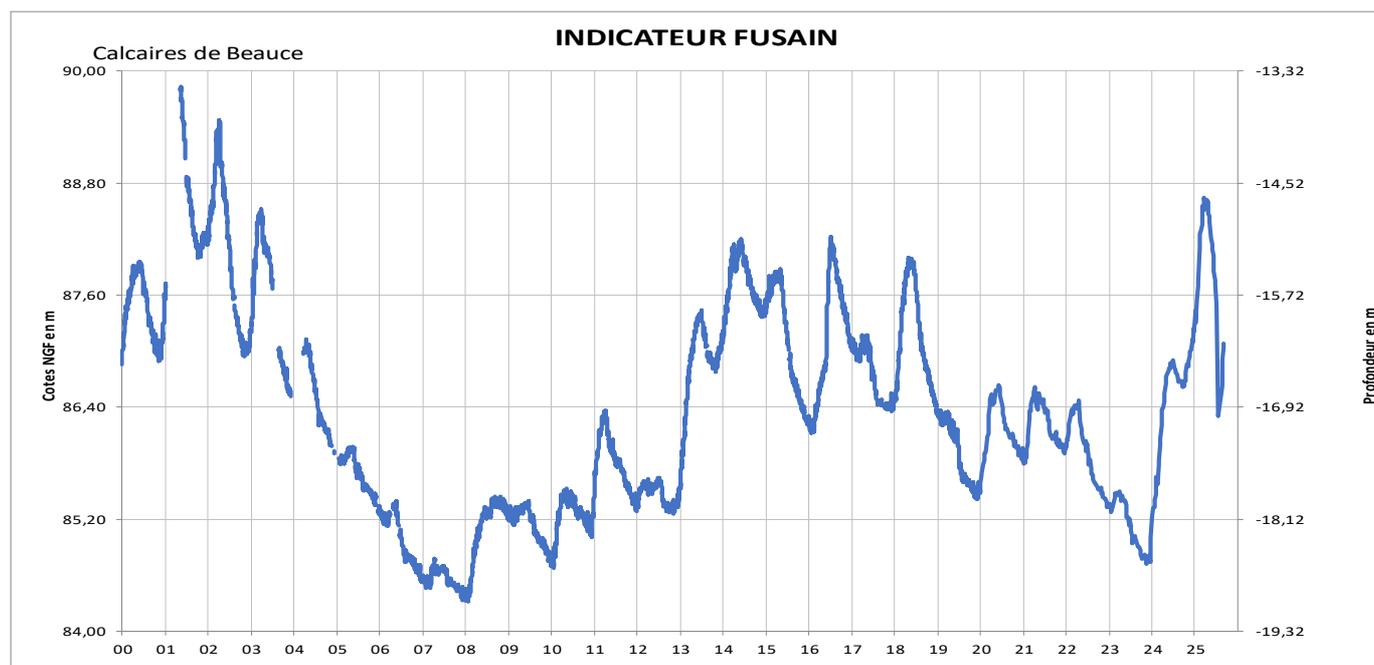
En août, près de 55 % des piézomètres suivant les Calcaires de Beauce indiquent une tendance à la baisse contre 32% qui restent en hausse sur le mois. Quelques stations du secteur libre, notamment euréliennes, maintiennent encore une orientation à la hausse et poursuivent leur recharge (Andonville, la Chapelle-d'Aunainville, Sainville, St-Escobille, Trancrainville, Fains-la-Folie). Par ailleurs la part des stations à la hausse relevant de la nappe libre de Beauce est deux fois plus élevée que celle qui concerne la nappe captive 38 % contre 14 %).

La répartition par classe des niveaux piézométriques montre, pour les Calcaires libres de Beauce, un taux majoritaire de stations (58 %) avec des cotes au-delà de la décennale humide (soit des niveaux très élevés) et 92 % des ouvrages enregistrent un niveau a minima de saison. Mérouville (28) et Mulsans (41) sont les seules stations à afficher un niveau moyen à faible. Les stations relevant des calcaires captifs affichent pour 86 % d'entre-elles des niveaux qui sont moyens à élevés, seule la station de Fontaines-en-Sologne (41) enregistre des niveaux très élevés et la station d'Isdes (45) est l'unique station à afficher une cote sous la moyenne de saison.

La situation de la nappe de Beauce est bien plus favorable que celle de l'an passé à pareille époque avec un nombre de stations avec des niveaux élevés à très élevés beaucoup plus important (68 % contre 26 %).

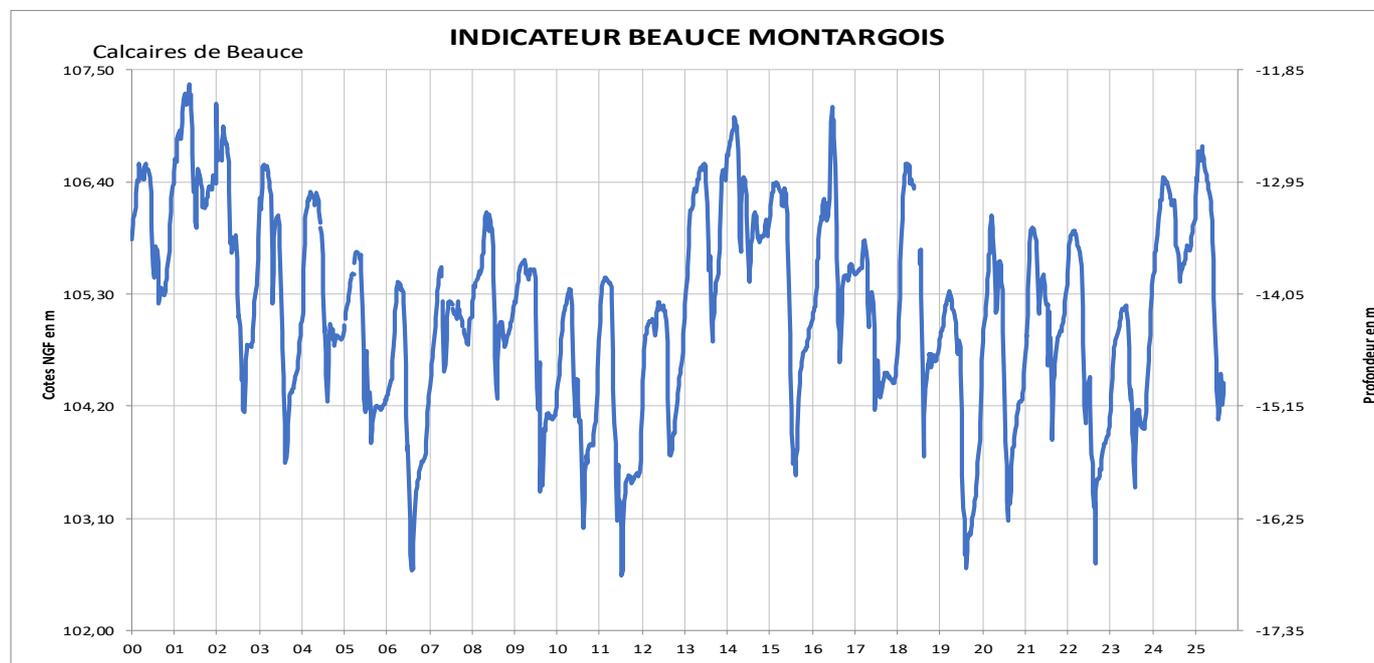
Au Nord de la Loire

Beauce du Fusain



Le niveau de l'indicateur du Fusain a poursuivi sa baisse entamée à la mi-avril jusqu'au milieu d'août avant d'être haussier jusqu'à ce début de septembre. Au 7 septembre, son niveau est positionné entre la quinquennale humide et la décennale humide de saison, soit un niveau élevé, 0,39 m au-dessus de celui atteint l'an passé à la même époque.

Beauce du Montargois :



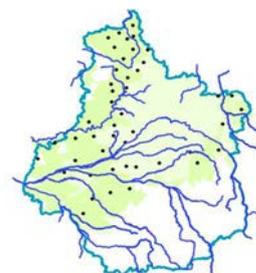
Le niveau de l'indicateur qui a progressé lors de la première décade d'août a ensuite fléchi jusqu'au 25 août, date à partir de laquelle il s'oriente de nouveau à la hausse à la faveur des pluies importantes qui ont touché le gâtinais lors de la dernière décade du mois et du relâchement de la pression de prélèvement. Au 7 septembre, son niveau est positionné juste à la hauteur de la moyenne de saison avec un très léger gain mensuel de 0,03 m. Il est, cependant, inférieur de 1,1 m à celui de l'an passé à la même période.

Une information plus détaillée de la situation de la nappe de Beauce est disponible à partir du lien suivant :

[carte de situation de la nappe des calcaires de Beauce](#)

Nappe de la Craie

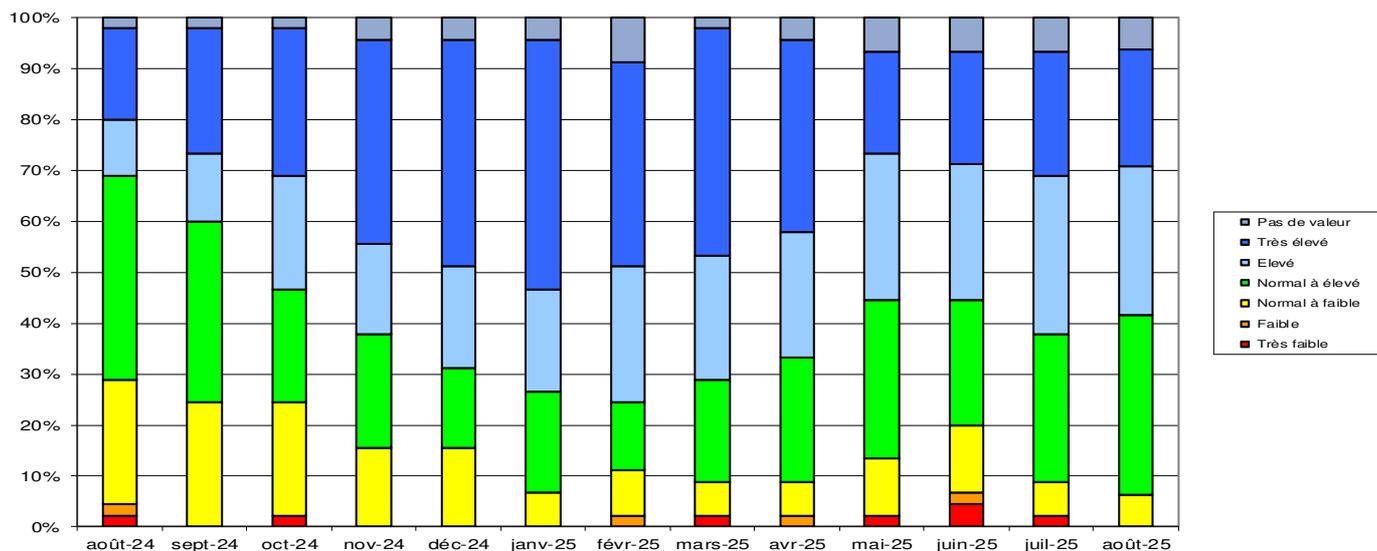
Au 7 septembre, 93 % des piézomètres suivis de la nappe de la Craie affichent des niveaux supérieurs à la moyenne. La classe la plus fournie regroupe 33 % des stations, elle concerne celles avec des niveaux normaux à élevés situés entre la moyenne et quinquennale humide de saison.



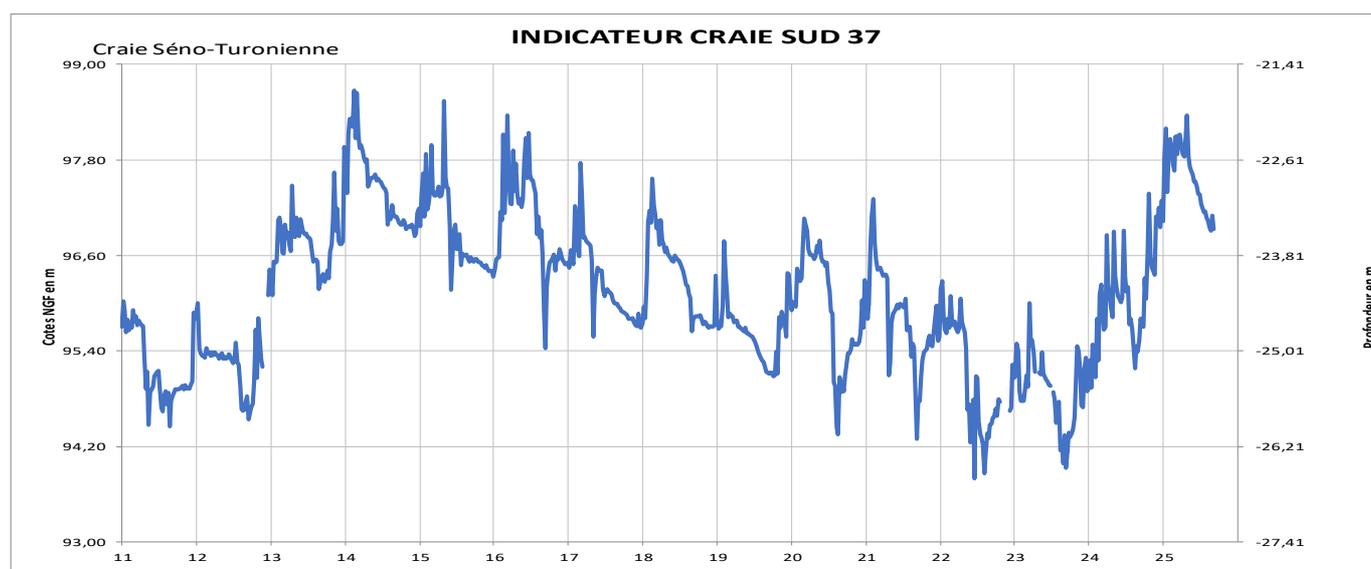
Début septembre, la répartition par classe est la suivante :

	Nombre de piézomètres	Inférieur au DS	Entre DS et QS	Entre QS et moyenne	Entre moyenne et QH	Entre QH et DH	Supérieur au DH
Craie	42	0	0	3	17	11	11

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques



Près des trois-quarts (74 %) des ouvrages enregistrent, ce mois, une baisse de leur cote contre 26 % qui affichent encore une progression de leur niveau. Malgré cela les niveaux élevés à très élevés avec des cotes au-dessus de la quinquennale humide demeurent majoritaires et concernent 52 % des stations. 3 stations (7 %) présentent des niveaux sous la moyenne du moment. La situation de la nappe de la Craie, avec la plupart des ouvrages affichant des cotes de saison ou supérieures, est bien meilleure aujourd'hui qu'elle ne l'était l'année passée à la même époque.



Le niveau de l'indicateur de la Craie du sud de l'Indre-et-Loire a poursuivi sa baisse entamée fin avril avant de remonter fin d'août au-dessus du maximum de saison, puis de baisser à nouveau début septembre. La perte de niveau enregistrée ce mois atteint 0,15 m. Au 7 septembre, son niveau se situe entre le maximum de saison et la décennale humide, soit un niveau de remplissage très élevé, avec une cote aujourd'hui supérieure de 1,13 m à celle de l'an passé à la même période.

Une information plus détaillée est disponible à partir du lien suivant : [carte de situation de la nappe de la craie](#)

Nappe du Cénomanién

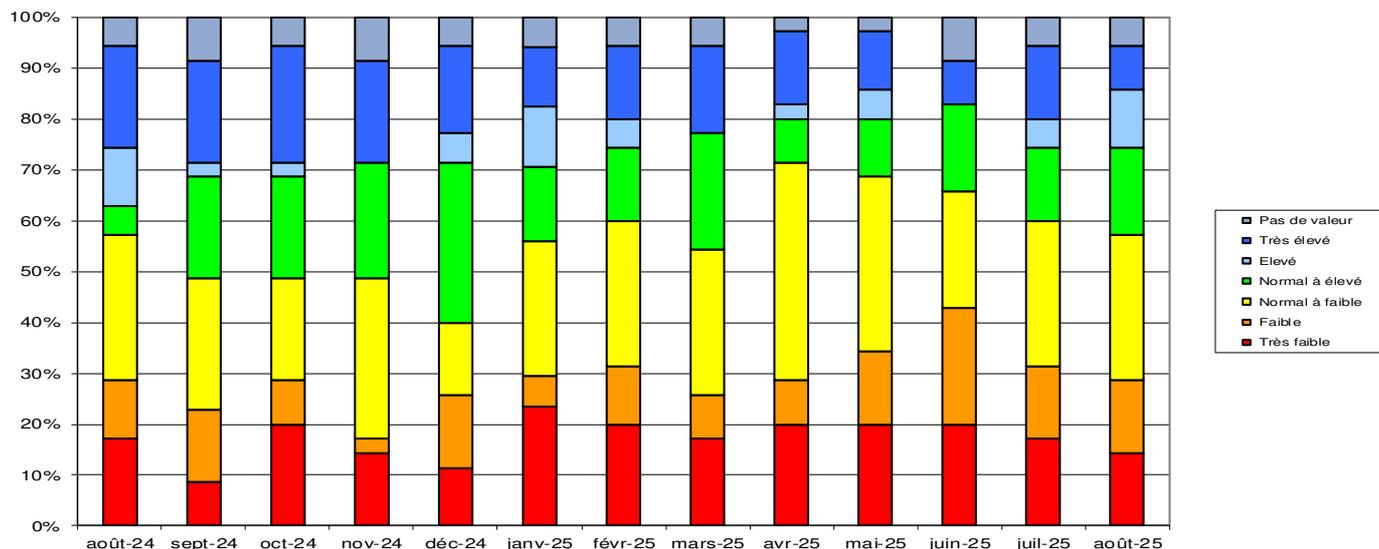
Début septembre, près de 61 % des piézomètres de la nappe du Cénomanién voient leurs niveaux sous la normale du mois. La classe la plus fournie compte 30 % des stations. Elle concerne celle dont les niveaux sont normaux à faibles et qui se situent entre la quinquennale sèche et la moyenne de saison.



Au 7 septembre, la répartition par classe est la suivante :

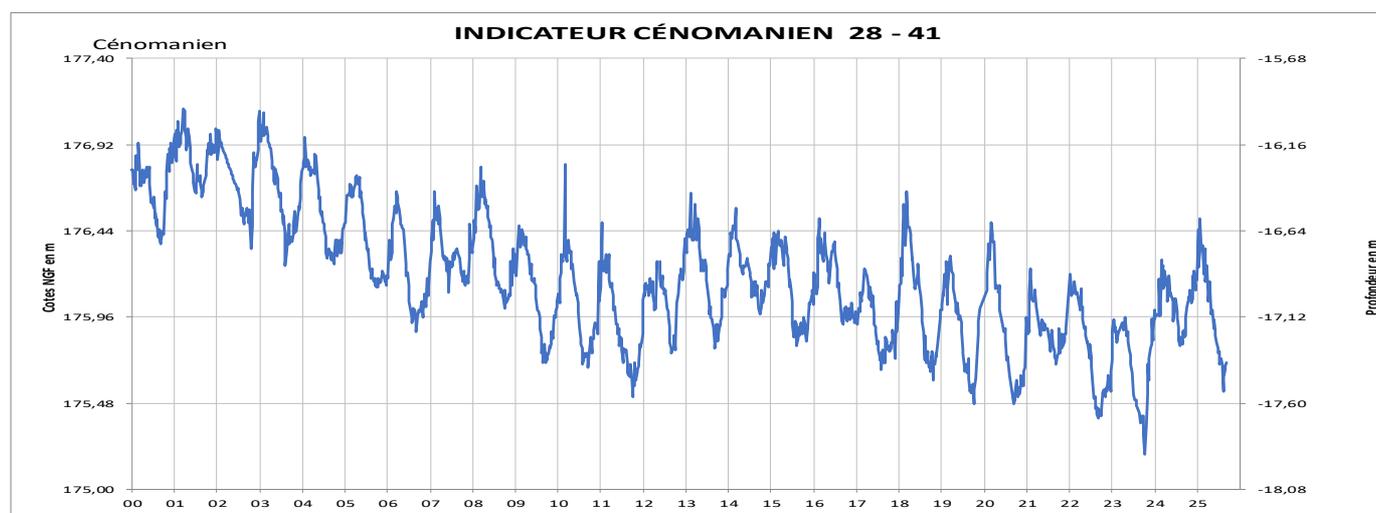
	Nombre de piézomètres	Inférieur au DS	Entre DS et QS	Entre QS et moyenne	Entre moyenne et QH	Entre QH et DH	Supérieur au DH
Cénomanién	33	5	5	10	6	4	3

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques



La baisse des niveaux du Cénomanién en juillet est constatée pour 48 % des stations. 9 % affichent une stabilisation et 42 % enregistrent une cote à la hausse. Les niveaux sont faibles à très faibles pour 30 % des stations tandis que 39 % affichent des niveaux normaux à très élevés. L'état quantitatif de la nappe du Cénomanién est comparable à celui de l'an passé à la même période avec une même proportion de stations affichant des niveaux de saison et plus élevés ou bien bas à très bas.

Il est toutefois nécessaire de préciser que les données statistiques utilisées restent fortement influencées par les tendances historiques observées depuis le début du suivi, notamment, dans les secteurs où la nappe a d'abord été baissière avant de présenter une stabilisation des niveaux voire leur remontée au cours des dernières années et ceci également dans les quelques secteurs où elle continue d'être à la baisse. Une analyse sur une période plus courte donnerait vraisemblablement une vision plus favorable de la situation.



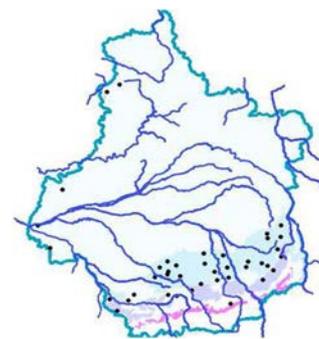
Le niveau de l'indicateur Cénomanién de l'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher s'est abaissé en première décennie d'août avant de remonter les jours suivants, et ce, jusqu'à ce début de septembre. Il se situe, au 7 septembre juste sous la quinquennale sèche dans la gamme des niveaux faibles. Sa cote piézométrique a finalement, à 0,01 m près, peu varié au cours du mois. Son niveau d'aujourd'hui est inférieur de 0,18 m à celui de l'an passé à la même date.

Un état détaillé de la situation est accessible via le lien suivant : [carte de situation de la nappe du cénomanién](#)

Nappes du Jurassique

D'un point de vue hydrogéologique, on distingue les nappes qui sont contenues dans les calcaires du Jurassique supérieur (ou Malm), du Jurassique moyen (ou Dogger) et enfin du Jurassique inférieur (Lias).

Les aquifères du Jurassique ont la particularité d'être peu capacitifs du fait de leurs caractéristiques physiques (porosité de fissure principalement) et d'être par conséquent **extrêmement sensibles aux variations climatiques avec des recharges et vidanges rapides**. Ces nappes dans leur partie libre sont très réactives et présentent des cycles annuels très marqués : leurs niveaux sont susceptibles de monter fortement en cas de fortes pluies ou a contrario peuvent se vidanger rapidement.

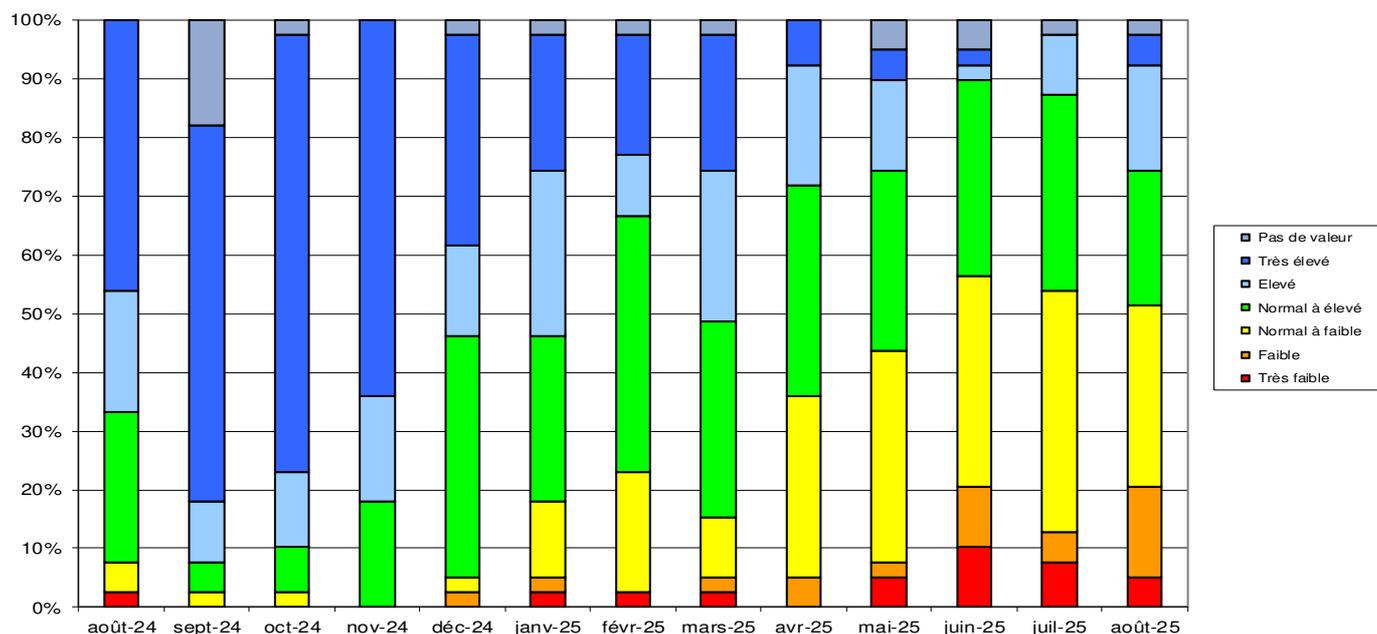


Au 7 septembre, 33 % des stations de la nappe du Jurassique supérieur et 62 % de celles du Jurassique moyen présentent des niveaux de saison ou supérieurs. Les stations avec un niveau moyen à faible compris entre la moyenne et la quinquennale sèche constituent la classe la plus fournie pour le Jurassique supérieur, elle en regroupe 42 %. Pour le Jurassique moyen, les classes qui dominent intéressent chacune 31 % des ouvrages, ceux d'une part avec des niveaux normaux à élevés soit entre la moyenne et la quinquennale humide et d'autre part les piézomètres avec des cotes élevées entre la quinquennale humide et la décennale humide de saison.

Début septembre, la répartition par classe est la suivante :

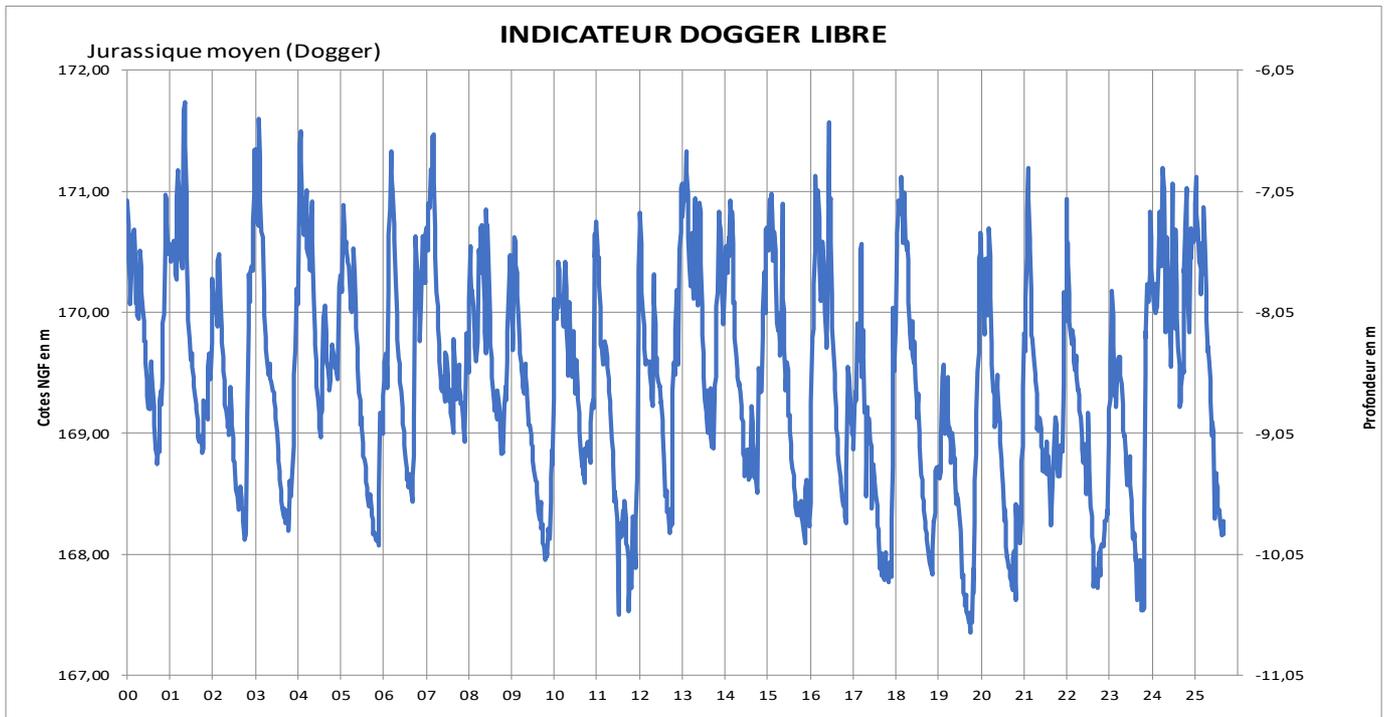
Aquifère	Nombre de piézomètres	Inférieur au DS	Entre DS et QS	Entre QS et moyenne	Entre moyenne et QH	Entre QH et DH	Supérieur au DH
Jurassique supérieur	24	1	5	10	5	3	0
Jurassique moyen	13	1	1	2	4	4	1

Evolution mensuelle de la répartition par classe des niveaux piézométriques

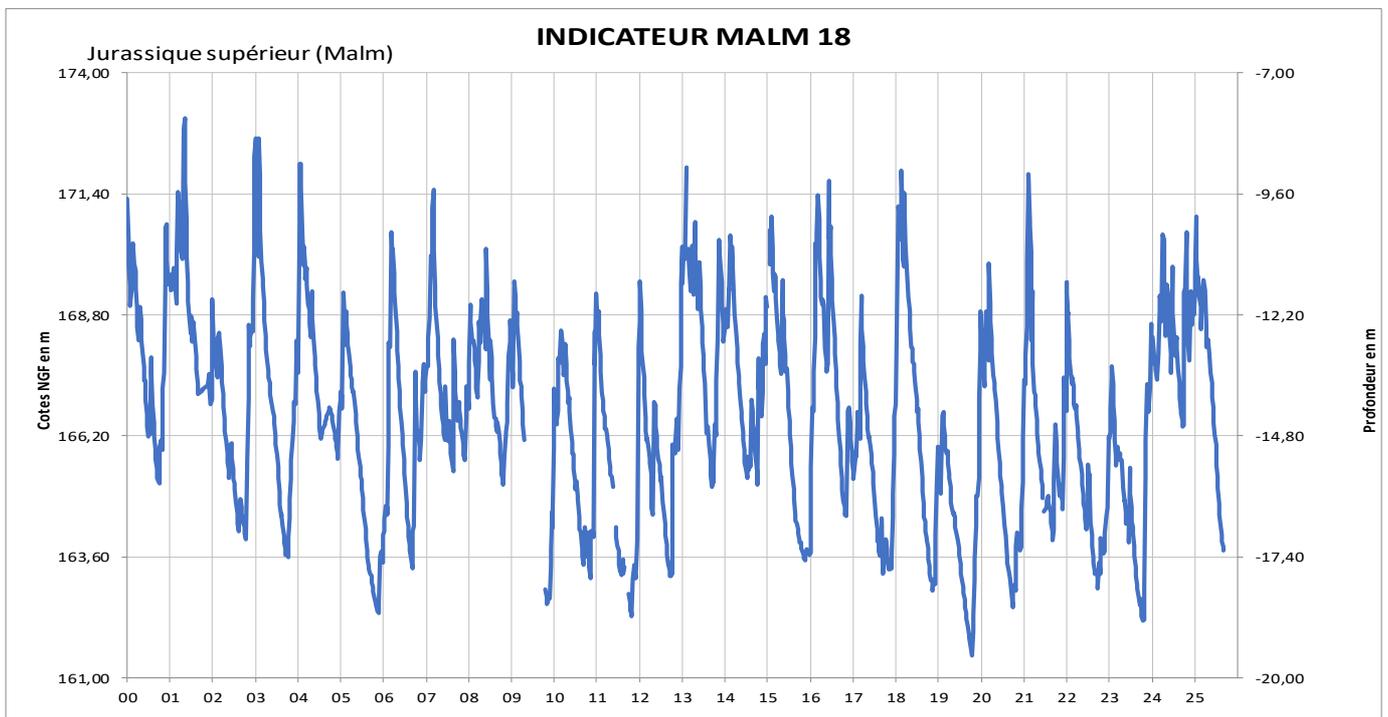


En août, un peu plus des trois-quarts (77 %) des ouvrages du Jurassique enregistrent la baisse de leur niveau tandis que 18 % affichent une hausse de leur cote. Les niveaux de 2 piézomètres (5 %) sont restés stables sur le mois. En ce qui concerne les remplissages, ce sont encore près de 47 % des stations qui maintiennent des niveaux de saison ou supérieurs (24 %), mais la part des stations avec des niveaux bas, sous la quinquennale sèche, augmente par rapport au mois précédent et concerne, début septembre, 21 % des stations.

L'état de ces ressources en eau souterraine, très lié au contexte climatique du moment, est loin d'être aussi favorable que celui de l'an passé à la même période qui était caractérisé par une très large majorité d'ouvrages affichant à minima un niveau élevé, au-dessus de la quinquennale humide.



Le niveau de l'indicateur du Jurassique moyen libre (Dogger libre), baissier les deux premières décades d'août, est remonté à la faveur des pluies de la dernière décade du mois pour fléchir ensuite début septembre. Il se positionne, au 7 septembre entre la moyenne et la quinquennale sèche de saison ce qui signale un niveau moyen à faible. Le bilan mensuel indique un abaissement de sa cote de 0,2 m. Son niveau actuel est inférieur de 1,22 m à la cote atteinte l'an passé à la même époque.



L'indicateur Chérien du Jurassique Supérieur (Malm) qui chute depuis le début de mai à poursuivi sa baisse de manière continue en août, mais celle-ci s'est ralentie avec les pluies de la fin du mois. Au 7 septembre, il se positionne entre la moyenne de saison et la quinquennale sèche du moment, ce qui correspond à un niveau moyen à faible. Sa cote enregistre une perte mensuelle de 0,73 m. Son niveau actuel est inférieur de 2,92 m à celui atteint l'année passée à la même période.

Une information plus détaillée sur les nappes du Jurassique est disponible à partir du lien suivant : [carte de situation de la nappe du jurassique](#)

Glossaire de quelques termes utilisés en hydrologie et hydrogéologie

- **R. U.** : réserve utile.
- **Le débit de base** d'un cours d'eau est le débit observé en dehors de l'influence des précipitations.
- **L'année hydrologique** est une période de 12 mois qui débute après le mois considéré comme celui des plus basses eaux pour un site hydrométrique donné. En France métropolitaine, cette année hydrologique débute au mois de septembre.
- **Étiage** : désigne la période des plus petits débits ou des plus petites hauteurs d'eau observés sur un cours d'eau au cours d'une année hydrologique moyenne.
- **Le VCN3** ou **Qm3J** est une indication du débit de base du cours d'eau. Il correspond à la plus faible moyenne des débits journaliers observés sur 3 jours consécutifs dans le mois hydrologique considéré.
- **L'hydraulicité** est le rapport du débit moyen d'un mois considéré à la moyenne des débits de ce même mois sur, a minima, les vingt dernières années. Une hydraulicité inférieure à 1 indique que le débit moyen du mois écoulé a été inférieur à la moyenne des débits de ce mois calculée sur la période de référence.
- **Le bassin versant** d'une rivière en un point donné est l'ensemble des zones dont l'écoulement parvient au point considéré et peut y être évalué en une station de mesure ; c'est une surface qui est couramment exprimée en km².
- **Les stations de jaugeage ou stations hydrométriques** servent à élaborer les données de débits. Elles sont situées sur certains cours d'eau et comportent différents dispositifs mécaniques et électroniques aptes à effectuer la mesure continue des hauteurs d'eau, le stockage des valeurs et la télétransmission éventuelle de ces données. Des mesures des débits instantanés y sont réalisées régulièrement à l'occasion de jaugeages réguliers afin d'établir les courbes de tarage du cours d'eau (tracé des courbes de relation hauteur-débit qui permettront le calcul des débits à partir de la chronique des hauteurs).
- **Aquifère** : formation géologique contenant de façon temporaire ou permanente de l'eau mobilisable, constituée de roches perméables et capable de la restituer naturellement et/ou par exploitation.
On distingue : les **Aquifères à nappe libre** : l'aquifère reposant sur une couche très peu perméable est surmontée d'une zone non saturée en eau ; les **Aquifères captifs** (ou **nappe captive**) : dans une nappe captive, l'eau souterraine est confinée entre deux formations très peu perméables.
- Un **piézomètre** est un point d'accès à la nappe souterraine (puits ou forage) permettant un suivi de cette dernière par la mesure de son niveau dans l'ouvrage.
- Un **indicateur d'état des nappes** : c'est un piézomètre virtuel composé de plusieurs piézomètres réels dont le but est de caractériser de façon réaliste et synthétique le comportement d'une nappe sur une partie plus ou moins importante.
- **Méthode d'analyse retenue** : les niveaux des piézomètres et des indicateurs à la date de réalisation du bulletin de situation sont comparés aux valeurs statistiques calculées sur la période 1995 – 2024 (exemple : le niveau au 08/01/2023 est comparé à l'ensemble des valeurs disponibles pour un 8 janvier entre 1995 et 2024). Pour la majorité des piézomètres, le début du suivi coïncide avec la mise en place du réseau piézométrique régional entre 1993 et 1995.
- **Décennale sèche (DS)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau inférieur ou égal à celui-ci est d'une année sur dix.
- **Décennale humide (DH)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau supérieur ou égal à celui-ci est d'une année sur dix.
- **Quinquennale sèche (QS)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau inférieur ou égal à celui-ci est d'une année sur cinq.
- **Quinquennale humide (QH)** : niveau statistique calculé sur l'ensemble d'une chronique. La probabilité d'observer un niveau supérieur ou égal à celui-ci est d'une année sur cinq.
- **Adjectifs de périodicité des périodes de retour** : deux ans biennal, bisannuel ; trois ans triennal, trisannuel ; quatre ans quadriennal ; cinq ans quinquennal , six ans sexennal ; sept ans septennal ; huit ans octennal ; neuf ans novennal ; dix ans décennal ; onze ans undécennal ; douze ans duodécennal ; quinze ans quindécennal ; vingt ans vicennal ; trente ans tricennal ou trentennal ; quarante ans quadragennal ; cinquante ans quinquagennal ou cinquanteennal ; soixante ans sexagennal ; soixante-dix ans septuagennal ; quatre-vingts ans octogennal ; quatre-vingt-dix ans nonagennal ; cent ans centennal, séculaire ; mille ans millennal.
- **Restriction des usages de l'eau - la situation de vigilance** indique que les débits des cours d'eau dans la zone d'alerte approchent de valeurs qui sont susceptibles de rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et des milieux naturels. Elles engagent chacun à réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables.
- **La situation d'alerte** indique que les débits des cours d'eau dans la zone considérée atteignent des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins de l'homme et du milieu. Des mesures de restriction et/ou d'interdiction des usages sont alors arrêtées par le préfet de département.
- **La situation d'alerte renforcée** est arrêtée dès lors que les débits des cours d'eau dans la zone considérée atteignent des valeurs telles que tous les usages non prioritaires et non essentiels doivent être réduits. Elle impose une restriction accrue des prélèvements dans les eaux de surface et souterraines.
- **La situation de crise** : les cours d'eau atteignent dans la zone d'alerte concernée un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants (mortalité). Seuls l'alimentation en eau potable, celle de la sécurité civile et sanitaire ainsi que le respect de la vie biologique sont assurés. Tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits.